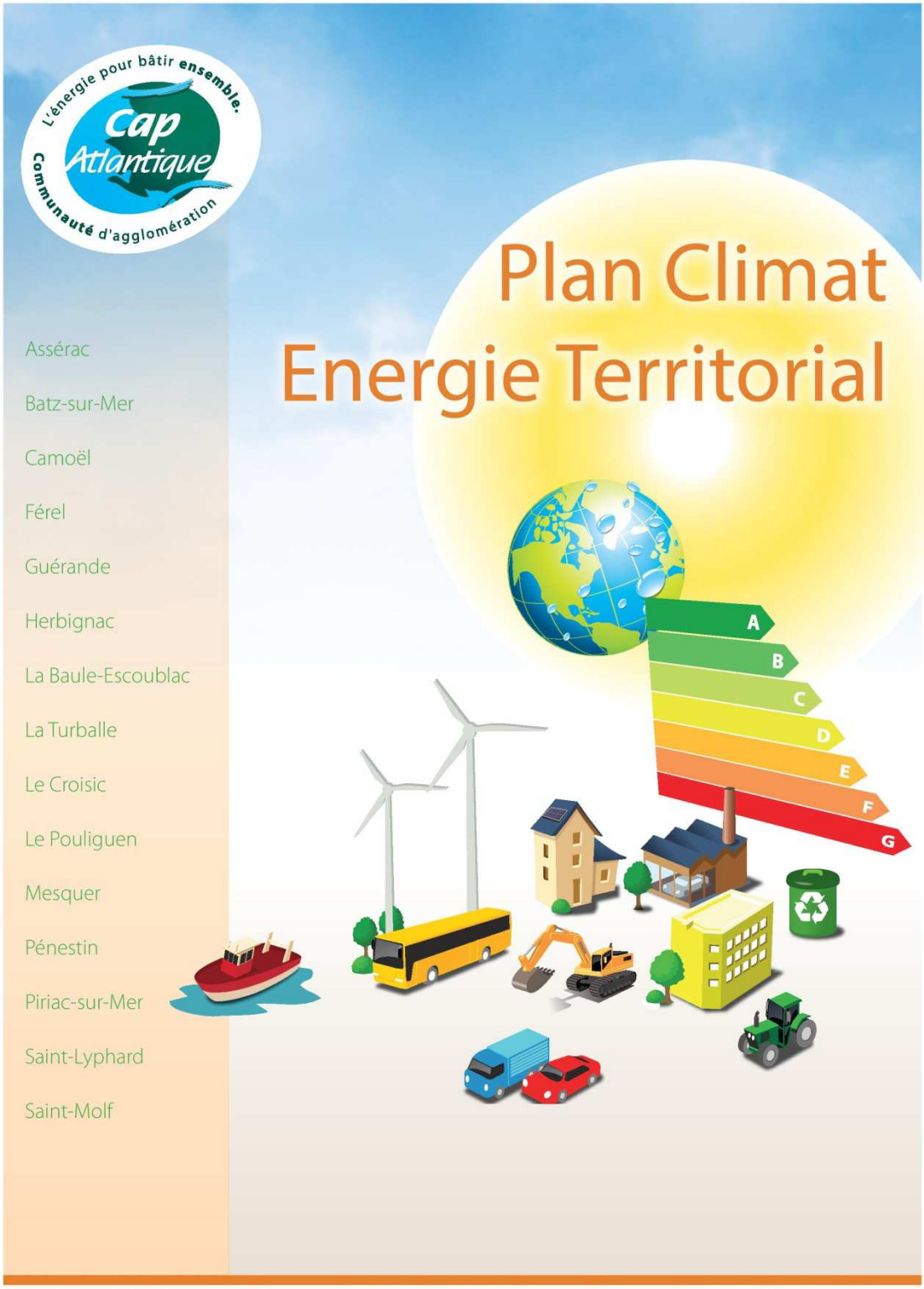

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

l'Europe s'engage en Pays de la Loire avec le FEDER

ADEME

Région PAYS DE LA LOIRE

Plan Climat Energie Territorial
Conseil Communautaire du 28 Novembre 2013

SOMMAIRE

1. Présentation du projet 3
1.1 Préambule 3
1.2 Les différentes étapes du Plan Climat Energie Territorial 4
1.2.1 Le Contrat d'Objectifs Territorial 4
1.2.2 Le Bilan Carbone 4
1.2.3 Les actions d'animation 4
1.2.4 Le Conseil en Energie Partagé 5
1.2.5 La construction du PCET 5
2. Bilan et objectifs 6
2.1 Les résultats du Bilan carbone 7
2.2 Les objectifs (vers le 3x20 en 2020) 9
2.3 Les axes stratégiques, les actions hiérarchisées 9
3. Programme d'actions 10
3.1 Mobilité 13
3.2 Tourisme 18
3.3 Bâtiments et équipements 19
3.4 Energies renouvelables 31
3.5 Agriculture 35
3.6 Consommation - déchets 38
3.7 Aménagement du territoire 41
3.8 Planning du programme d'actions 45
3.9 Récapitulatif des actions « territoire » et des actions « patrimoine et compétences » 48
3.10 Suivi et évaluation 51
Annexes 52
Annexe 1 : Délibération d'engagement du PCET, 17 novembre 2011 53
Annexe 2 : Synthèse des entretiens, services de Cap Atlantique 44
Annexe 2 : Synthèse des réponses, questionnaire envoyé aux communes 50
Annexe 3 : Synthèse des ateliers de planification 52

1. Présentation du projet

1.1 Préambule

Le changement climatique est une réalité reconnue aujourd'hui par l'ensemble de la communauté internationale. On constate depuis la 2eme partie du XXème siècle et l'intensification de l'ère industrielle un accroissement continu de la température moyenne planétaire. Les observations convergent pour démontrer que ce dérèglement climatique est la conséquence directe de l'accumulation dans l'atmosphère de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES) qui proviennent des activités humaines, en particulier de la consommation de combustibles fossiles.

Les scientifiques du GIEC – Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat – annoncent que cette accumulation de GES entraînera un réchauffement de 2°C à 6°C de la température moyenne globale d'ici la fin du siècle. Ils soulignent également qu'au-delà de 2°C de réchauffement global, la dégradation des conditions de vie sur Terre pourrait bien mettre en péril la survie de l'humanité.

Pour contenir ce dérèglement climatique, il est impératif de diviser par deux, avant 2050, les émissions annuelles globales. Cet impératif signifie qu'en vertu du principe de responsabilité commune mais différenciée inscrit dans la Convention cadre sur le changement climatique des Nations Unies adoptée au Sommet de la Terre à Rio en 1992, les pays industrialisés doivent faire un effort supplémentaire et diviser par 4 leurs émissions de GES d'ici 2050 pour laisser la possibilité aux pays émergeants et aux pays en développement de couvrir les besoins essentiels de leurs populations.

Aussi, pour préserver l'avenir et pour que les habitants et usagers de la communauté d'agglomération puissent jouir d'une vie agréable, Cap Atlantique a décidé de construire et de mettre en œuvre son Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Celui-ci vise deux objectifs :

- Adopter des mesures d'atténuation pour diviser par quatre d'ici 2050 les émissions de GES générées par les activités humaines sur son territoire,
- Adopter des mesures d'adaptation pour prendre en compte les effets déjà perceptibles du réchauffement climatique et anticiper les impacts à venir

Cap Atlantique reprend ainsi sur son propre territoire les engagements nationaux formulés dans la loi POPE de 2005 et précisés dans la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (notamment son article 2). Cet engagement est aussi cohérent avec les ambitions du paquet européen « énergie climat » adopté en février 2007, dénommé « 3x20 » et qui impose de réduire de 20% les émissions de CO2, d'augmenter de 20% l'efficacité énergétique et d'atteindre 20% de production d'énergie à partir de sources renouvelables avant l'échéance de 2020. Cette part d'énergies renouvelables a été portée à 23 % pour la France.

L'engagement dans cette démarche fortement liée à l'énergie a été initié le 19 juillet 2007 par la prise de compétence « Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie ».

Cap Atlantique s'est ensuite engagée en 2009 dans un Contrat d'Objectifs Territorial contractualisé avec l'ADEME.

L'enjeu pour CAP Atlantique était d'inscrire son territoire et ses partenaires locaux dans une démarche de responsabilité et de performance énergétique, afin de contribuer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique et la diminution de la consommation d'énergie fossile, en lien avec

les politiques nationales dans ce domaine. L'outil réglementaire et organisationnel qu'est le Plan Climat Energie Territorial est la suite logique des opérations menées depuis 2009.

Cap Atlantique s'est engagée volontairement depuis le 17 novembre 2011 dans la construction officielle de son PCET, prenant en compte non seulement les émissions dues aux activités et au patrimoine de Cap Atlantique mais l'ensemble des émissions du territoire et des communes dans son champ d'action. Cette délibération est présentée en annexe 1.

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) dans son projet du 30/11/2012 précise les objectifs régionaux différents des objectifs nationaux :

Objectifs	**National - Grenelle**	**Régional - SRCAE**
Consommation d'énergie	-20 %	-24%
Emissions de GES	-20 %	-20%
Energies renouvelables	+ 23 %	+ 24%

1.2 Les différentes étapes du Plan Climat Energie Territorial

1.2.1 Le Contrat d'Objectifs Territorial

Pour promouvoir sa nouvelle compétence « énergie », Cap Atlantique s'est engagée depuis mars 2009 dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) conclu avec l'ADEME. Le COT est un dispositif qui apporte un cadre contractuel et partenarial entre l'ADEME et un territoire permettant à ce territoire de disposer de moyens d'animation, d'étude et d'accompagnement pour mettre en œuvre un projet territorial sur l'énergie et le climat et faire de ce territoire un lieu d'exemplarité, de références et d'acquisition d'expériences.

Le contrat conclu pour une durée de trois ans a permis de recruter un chargé de mission énergie, et d'engager un programme d'actions défini chaque année avec les partenaires territoriaux (communes, établissements consulaires…).

Le COT a posé les bases de la construction du PCET en apportant un cadre au thème énergie-climat sur le territoire via différentes actions décrites ci-après.

1.2.2 Le Bilan Carbone

La préfiguration du PCET passe par la connaissance des émissions du Territoire. Cap Atlantique a choisi de connaître les émissions :

- De son patrimoine et de ses services
- Du patrimoine communal et des services associés
- Du territoire,
- Avec un focus sur le tourisme

La méthode Bilan Carbone a été retenue pour identifier ces émissions. Les résultats de cette étude sont présentés au paragraphe 2.1.

1.2.3 Les actions d'animation

Plusieurs actions d'animation réparties sur les 3 années du contrat COT se sont déroulées.

- Visites de maisons économes pour particuliers,
- Visites de sites pour élus,
- Formations d'animateurs de centres de loisirs,
- Ateliers habitat/énergie pour les particuliers,
- Thermographies de bâtiments communaux,
- Formations à l'éco-conduite des bennes d'ordures ménagères,
- Edition du guide de l'éco-construction,
- Soirées d'informations des élus « 18-20 de l'énergie »,
- Soutien à la formation des artisans du bâtiment,
- Diagnostic énergétique d'une exploitation agricole,
- Balades thermiques pour particuliers

1.2.4 Le Conseil en Energie Partagé

Un des objectifs du COT était la mise en place d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) sur le territoire. Initialement prévu fin 2009, le démarrage du CEP n'a pu avoir lieu qu'au 1er septembre 2011, date de recrutement du Conseiller en Energie Partagé.
L'action du CEP porte majoritairement sur le patrimoine communal et intercommunal, en analysant les consommations de fluides des bâtiments et en apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'améliorations énergétiques sur le patrimoine.

1.2.5 La construction du PCET

Les 1eres Rencontres Energies du Territoire
En novembre 2009 se sont déroulées les 1eres Rencontres Energies du Territoire. Cet évènement rassemblant une centaine de participants a constitué le point de départ de la réflexion territoriale sur la construction du PCET, en présentant les enjeux et les objectifs d'un PCET ainsi que deux retours d'expériences de collectivités.

L'état des lieux des actions communales et communautaires déjà engagées pour la lutte contre le changement climatique.
Si le PCET sert de cadre à la réalisation d'actions allant dans le sens d'une réduction des émissions de GES, il peut aussi servir à valoriser certaines actions déjà réalisées. Au niveau territorial et plus spécifiquement au sein des services de Cap Atlantique et des communes, des actions se révèlent déjà opérationnelles pour lutter contre le changement climatique.

Début 2012, des entretiens avec chaque service de Cap Atlantique ont permis d'évoquer les actions en cours ou à venir qui répondent aux deux objectifs d'atténuation et d'adaptation.
La synthèse de ces entretiens est présentée dans un tableau en annexe 2.

Les communes ont été sollicitées fin 2011-début 2012 pour répondre à un questionnaire établissant les priorités d'actions de leur point de vue, et permettant également de situer les actions en cours.
La synthèse des réponses à ce questionnaire est présentée en annexe 2

Les 2e Rencontres Energies du Territoire
La présentation des résultats et de l'avancée du PCET suite à son lancement officiel le 17 novembre 2011 a eu lieu lors des 2emes Rencontres Energies du Territoire, le 03 mai 2012. Cette rencontre a permis de présenter les résultats de l'étude Bilan Carbone, les résultats des enquêtes communes, la

méthode prévue de construction du PCET et les dates des ateliers de planification à une cinquantaine de participants.

Les ateliers de planification

Les ateliers de planification ont rassemblé différents acteurs du territoire autour des thèmes suivants : bâtiment/énergies, mobilité/aménagement, consommation/déchets, activités économiques.
Deux sessions ont eu lieu pour chaque atelier entre mai et juin 2012, à l'exception des deux thèmes consommation/déchets et activités économiques qui ont été traités sous forme de questionnaire en ligne, le nombre d'inscrits ne permettant pas l'organisation d'ateliers.
Ces ateliers ont permis de confronter les visions des acteurs et les idées d'actions préétablies, de définir les actions les plus importantes à mettre en œuvre dans un premier temps, et de définir la faisabilité des actions dans un second temps.
L'ensemble de ce classement est récapitulé en annexe 3

2. Bilan et objectifs

Méthode et unités de mesure

Le Bilan carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui permet d'estimer l'impact des émissions qui sont engendrées par les activités présentes sur un territoire ou par les activités d'une collectivité sur son champ de compétences.

Les gaz pris en compte dans cette étude sont l'ensemble des gaz connus et modélisables qui ont un impact significatif sur l'effet de serre. Les gaz du protocole de Kyoto sont pris en compte :

- Le dioxyde de carbone (CO2) : principalement issu de la combustion de dérivés d'hydrocarbures et de la déforestation.
- Le méthane (CH4) : issu de la décomposition de matière organique sans apport d'oxygène (dégazage des hydrocarbures, ruminants, rizières …).
- Le protoxyde d'azote (N2O) : résulte de l'oxydation dans l'air de composés azotés. Ses émissions sont dues pour 2/3 à l'usage de fumier et d'engrais.
- Les halocarbures (HFC's), perfluorocarbures (PFC's) et l'hexafluorure de soufre (SF6) sont des gaz de synthèse. Ils sont utilisés dans la climatisation, la production de composants électroniques ou comme gaz expanseurs. Leur stabilité leur confère une (très) grande durée de vie avant d'être décomposés. Ils agissent jusqu'à 20 000 fois plus que le CO2 pour une même masse relâchée.

L'unité qui permet de comparer entre eux plusieurs GES est le pouvoir de réchauffement global ou PRG. Cela correspond à la masse de CO_2 équivalente pour obtenir les mêmes effets climatiques (sur une période d'observation de 100 ans).

Par exemple, le PRG du méthane CH_4 est de 25 : émettre 1 kg de CH_4 a les mêmes effets qu'émettre 25 kg de CO_2. On parle alors de kilogramme équivalent dioxyde de carbone ou **kgeqCO_2**. Une émission de 1 kg de CH_4 a un impact de 25 kgeqCO_2.

Par commodité tous les résultats présentés dans le Bilan carbone le sont en kgeqCO2 ou son multiple la teqCO2.

2.1 Les résultats du Bilan carbone

Le Bilan carbone réalisé sur les données 2009 a mis en évidence les actions prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs réglementaires mais aussi pour permettre au territoire d'anticiper les hausses de coût des énergies. Les résultats des quatre volets de l'étude sont repris ici :

TERRITOIRE :

860 000 teq CO2

TOURISME :

280 000 teq CO2

95 % des émissions

COMMUNES :

34 000 teq CO2

CAP ATLANTIQUE :

22 000 teq CO2

5 % des émissions

Au total **1 140 000 teq CO2** sont émises sur Cap Atlantique en 2009, soit **12 teq CO2 par habitant et par an**.

Le poids relatif des émissions des communes et de Cap Atlantique a incité l'engagement dans un PCET volontaire concernant l'ensemble des émissions du territoire.

Une autre vision du Bilan carbone, plus sectorielle peut être réalisée :

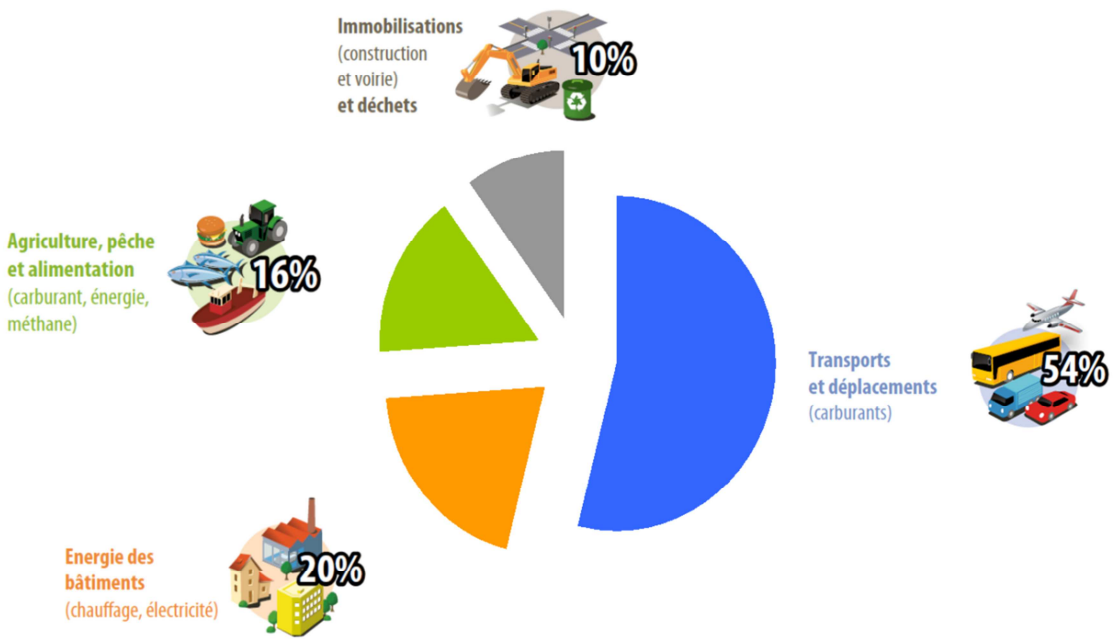

Répartition des émissions de GES par secteurs

Dans le détail et en précisant le caractère lié à l'activité touristique ou non, ces émissions sont réparties comme suit :

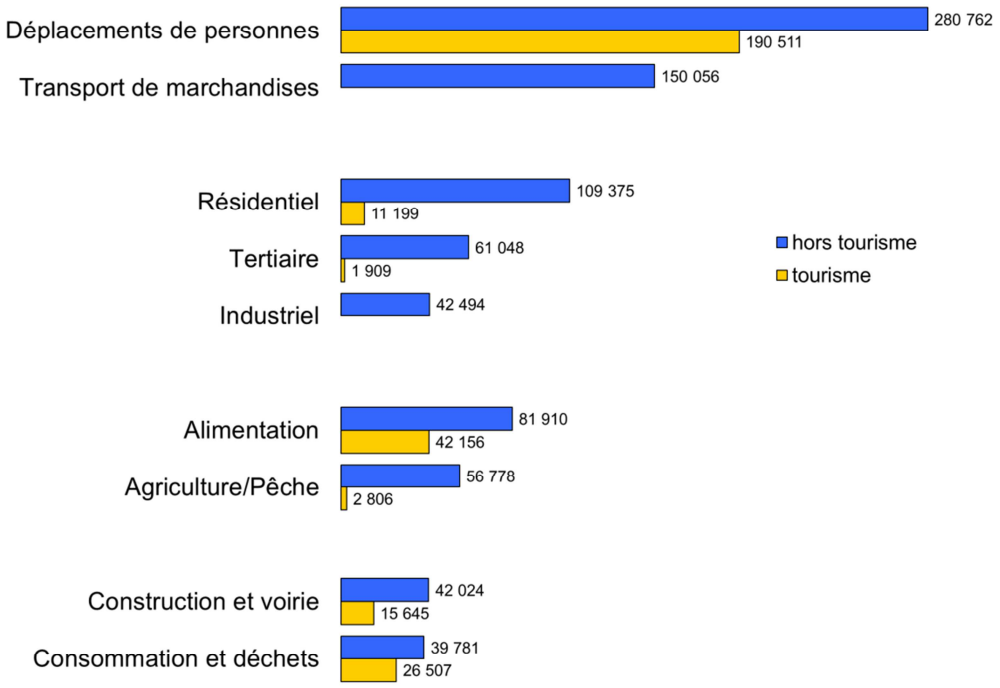

Répartition détaillée des émissions de GES par secteurs

Enfin, concernant les consommations d'énergie, les résultats sont les suivants :

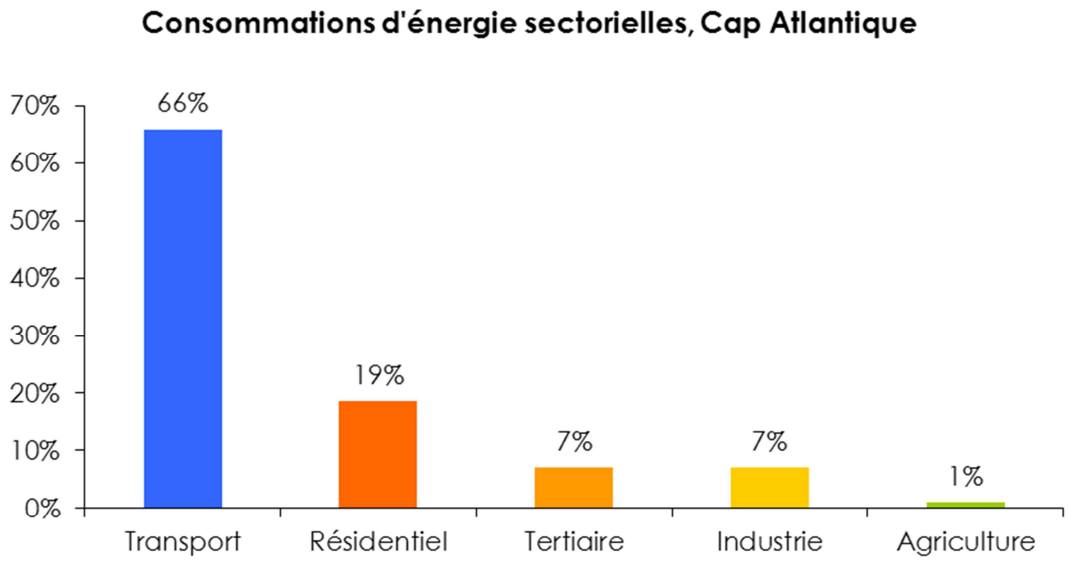

Les transports ressortent donc comme l'axe principal à étudier en priorité pour économiser des GES et de l'énergie sur Cap Atlantique.
Les émissions dites « Patrimoine et Services », de Cap Atlantique, spécifiques aux compétences propres de l'agglomération, qui sont incluses dans les émissions dites « Territoire », peuvent être détaillées :

CAP Atlantique	teq CO2	ratio
Déchets	7300	32,9%
Déplacements	3600	16,2%
Energie bâtiments	3500	15,8%
Intrants	3400	15,3%
Fret	1700	7,7%
Immobilisations	2700	12,2%
TOTAL	**22200**	

L'effort principal semble être de réduire l'impact lié aux déchets, avec une logique de prévention de la production, d'atteinte d'un meilleur taux de valorisation et d'une diminution des transports liés aux déchets (OMR ou apports en déchèteries).
Les déplacements des agents et visiteurs des installations sont ciblés également, ainsi que la consommation énergétique des équipements de Cap Atlantique (bâtiments administratifs, piscines, musées, stations d'épuration…)
Enfin les intrants (produits consommés : réactifs de STEP, fournitures…) sont également émetteurs de GES.

2.2 Les objectifs (vers le 3x20 en 2020)

La traduction des objectifs du paquet climat-énergie européen « 3x20 » au niveau du territoire de Cap Atlantique donne les objectifs annuels suivants :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : **25 000 teq CO2/an**

Soit -3% par an

Réduction des consommations énergétiques : **82 000 MWh/an carburants inclus**
27 900 MWh/an hors carburants

Soit -2,5% par an

Production d'énergies renouvelables (23%) : **32 000 MWh/an hors carburants**

Soit multiplier par 20 la production locale d'énergie renouvelable

2.3 Les axes stratégiques, les actions hiérarchisées

La phase de construction du PCET a défini deux grands axes stratégiques : déplacements et bâtiments. Les autres thématiques sont elles aussi ciblées.
Les ateliers de planification ont identifié une quarantaine d'actions répondant à ces différents thèmes. L'objectif est de pouvoir engager un premier train d'actions composé d'actions prioritaires réalistes, financièrement acceptables, simples à mettre en œuvre et permettant un retour d'évaluation rapide. Un deuxième train d'actions composé d'actions moins faciles, plus lourdes à mettre en œuvre est planifié.
Le chapitre suivant expose les différentes actions composant le programme d'actions du Plan Climat.

3. Programme d'actions

L'esprit du PCET

En s'engageant dans la mise en place du Plan Climat, Cap Atlantique entame un processus de long terme qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique au niveau de son territoire. Le PCET présenté ici aborde la période 2013-2015.Ce processus est évolutif et devra faire l'objet d'étapes régulières permettant d'en apprécier la teneur et le cas échéant les actions modificatives à envisager.

Ainsi le contenu de la première année peut être décrit assez précisément, celui de la deuxième année est connu mais reste à confirmer et celui de la troisième est estimé.

Les thèmes d'actions prioritaires décrits ci-après rejoignent l'ordre des priorités établies par le bilan carbone :

- mobilité,
- tourisme,
- bâtiments,
- agriculture,
- déchets/consommation.

Un effort conséquent devrait notamment être porté sur les transports si le territoire souhaite atteindre les objectifs réglementaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La thématique des énergies renouvelables a été inclue dans les quatre premiers thèmes pour anticiper les délais de mise en œuvre des infrastructures de production et aborder dès aujourd'hui la question de la production énergétique du territoire.

La stratégie d'engagement de CAP Atlantique dans le PCET est la suivante :

- Le PCET est proposé dans un premier temps pour une durée de 3 ans et sera révisé au terme de cette période. Cela satisfait à l'article L229-26 du Code de l'Environnement précisant que le PCET est « *mis à jour au moins tous les 5 ans* ».
  La période de 3 ans proposée recouvre une période de réflexion sur les causes principales d'émissions de GES : transports, habitat, ainsi que la période de grenellisation du SCOT.

- Le PCET permet d'engager les réflexions susceptibles de déboucher sur des actions avant son achèvement :

  - Définition d'une politique de fonds de concours dédiés à des travaux communaux d'économie d'énergie
  - Définition d'un nouveau programme d'aides aux travaux d'économie d'énergie réalisés par les particuliers

- Le PCET encadre chaque année des actions identifiées poursuivant la dynamique engagée depuis plusieurs années en matière d'énergie.
  Les actions contribuant à une baisse des GES peuvent relever de la compétence maîtrise de la demande en énergie ou d'une autre compétence statutaire, auquel cas le PCET permettra d'évaluer et le cas échéant d'accompagner ces actions.
  Un bilan annuel des actions est proposé auprès du comité de pilotage du PCET et du Bureau Communautaire.

29 actions sont déclinées ci-après, constituant une base de départ au PCET. Certaines actions d'importance nécessiteront un accord de l'exécutif avant d'être engagées. D'autres actions similaires à celles déjà réalisées ces dernières années (actions d'accompagnement) pourront être engagées après information de l'exécutif.

Le planning du programme d'actions présenté p 44 reprend l'ensemble des actions réparties sur la période 2013-2015 et les coûts associés en précisant la nécessité d'engagements stratégiques.

Enfin des actions propres à Cap Atlantique au titre du volet réglementaire obligatoire « patrimoine et compétences » sont à mener en interne, en complément des actions « territoire ». Elles sont récapitulées dans le tableau p 47.

<u>Vers une transversalité optimale</u>

Les actions menées dans le cadre du PCET appellent une transversalité et une vision temporelle à court, moyen et long terme. Ainsi les services de l'agglomération, des communes, les habitants, les entreprises du territoire et les touristes sont-ils ciblés par des actions de plus ou moins grande ampleur.
Les démarches PCET et SCoT sur le territoire de Cap Atlantique sont menées en collaboration interservices pour que les deux documents puissent se répondre et créer une synergie des actions comprises dans le PCET et dans SCoT.
Ainsi le SCoT dans sa version approuvée de juillet 2012 mentionnait déjà des objectifs incitatifs en matière de performance énergétique liée aux bâtiments et aux déplacements ainsi que des incitations à produire localement des énergies renouvelables.
La grenellisation du SCoT en cours d'étude intègre les données issues du travail de construction du PCET pour objectiver les actions inscrites.

Les deux démarches sont complémentaires et s'alimentent l'une l'autre pour avancer vers les objectifs identifiés par le Grenelle de l'environnement.
Il en va de même avec la Charte du Parc naturel régional de Brière, pour laquelle Cap Atlantique a pu participer à la mise en concordance des actions prévues avec celles envisagées dans le PCET.

Le PCET se veut un outil vivant à travers plusieurs dispositifs :

1/ Le dispositif d'animation et de suivi du PCET qui repose sur deux piliers :

- Un comité de pilotage constitué d'élus et de partenaires locaux qui se ressemblera deux fois par an à compter de son approbation définitive,
- Une mission d'animation qui :
    - Suit les actions et évalue leurs avancées par rapport aux objectifs fixés,
    - Anime le réseau des correspondants locaux et communique les résultats des actions (cf dispositif d'évaluation ci-après),

2/ Le dispositif prévu de mobilisation de l'ensemble des acteurs est le suivant :

- Poursuivre la concertation engagée lors de la construction du plan d'actions :
    - Organisation de forums climat
    - Création d'une plate-forme d'échange Internet sur les actions
    - Mise à disposition d'outils de calculs d'émissions de gaz à effet de serre
- Valoriser les actions mises en place et communiquer sur celles-ci via plusieurs vecteurs : presse locale, site Internet de Cap Atlantique, lettre d'info du PCET
- Création d'une charte d'engagement après validation du projet de PCET, à laquelle tout type d'acteur peut souscrire et proposer des actions. La charte permet de fédérer l'ensemble des acteurs, de formaliser leur engagement, d'aider les signataires à engager des actions et à faire remonter leurs besoins

3/ Le dispositif d'évaluation du PCET :

- Quantitatif, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs pour les actions qui peuvent être quantifiées : calcul des émissions de GES et des consommations d'énergie évitées, production d'énergies renouvelables. Utilisation d'outils logiciels adaptés.
- Qualitatif, permettant d'évaluer l'efficacité des actions d'animation mises en œuvre.

3.1 Mobilité

Thématique prioritaire du PCET au regard des émissions importantes de gaz à effet de serre (54% des émissions).

La configuration du territoire de Cap Atlantique engendre une utilisation de la voiture particulière importante et une appréhension délicate des transports collectifs.

3.1.1 Elaborer un Plan de Déplacements Urbains

Description

En France, un plan de déplacements urbains (PDU) détermine, dans le cadre d'un périmètre de transport urbain, l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Plusieurs communes de Cap Atlantique sont situées dans le périmètre de transport urbain de l'agglomération de Saint-Nazaire au sens INSEE.

Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière : les transports publics, les deux roues, la marche…

Objectif – Nature de l'action

Lancer l'étude PDU qui permettra d'engager la réflexion autour des transports et de définir la stratégie à développer pour réduire les émissions liées à ce secteur.

Public cible : tous publics

Etapes de l'action

1ere étape : statuer sur la maîtrise d'ouvrage de l'étude, **Bureau**– 1er trimestre 2013

2eme étape : lancement d'une consultation et réalisation de l'étude –2013-1er trimestre 2014, groupe de travail, validation plan d'actions

3eme étape : mise en place des actions – 2eme semestre 2014

Partenaires

Réseau Cap Atlantic '

ADEME

Communes

Conseils généraux

Régions Pays de la Loire et Bretagne

EPCI voisins

Coût estimé

100 000 €

Indicateurs

Réalisation de l'étude

3.1.2 Renforcer le covoiturage

Description

Le covoiturage engage l'utilisation d'un seul véhicule pour plusieurs utilisateurs, se rendant à des endroits proches ou situés sur un même trajet. Le développement du covoiturage nécessite une communication mettant en valeur les atouts du covoiturage et une bonne coordination des utilisateurs. 16 aires de covoiturage sont déjà en place depuis le printemps 2012. Il s'agit donc de pouvoir valoriser l'utilisation du covoiturage et de ces aires existantes.

Objectifs – Nature de l'action

- Développer l'utilisation du covoiturage pour tous les publics : habitants et agents communaux/intercommunaux.
- Définir les moyens appropriés pour évaluer l'utilisation du covoiturage.
- Informer / inciter les entreprises à développer le covoiturage pour leurs employés.
- Communiquer auprès du grand public.
- Augmenter de 5 % le covoiturage sur la presqu'île d'ici fin 2015 (+1 300 personnes).

Public cible : tous publics

Etapes de l'action

1er étape : constitution d'un groupe de travail, début 2013
2eme étape : 1eres actions (communication) et validation d'un plan d'actions covoiturage, 3eme trimestre 2013.
3eme étape : mise en place des actions, fin 2013

Partenaires

Réseau Cap Atlantic '
ADEME
Communes
EPCI voisins
Conseils généraux
Régions Pays de la Loire et Bretagne

Coût estimé

Temps agent
3 000 € : communication

Impact annuel

Pour 1 300 personnes pratiquant le covoiturage, économies de :
4 000 teqCO2
7 000 MWh

Indicateurs

Nombre d'inscrits par localité

Nombre d’aires de covoiturage et taux d'occupation
Taux d'occupation des véhicules

3.1.3 Favoriser les déplacements doux

Description

Les déplacements doux ne nécessitent aucune énergie fossile et ont de fait un bilan gaz à effet de serre nul.

Le développement des modes de déplacements « doux » passe par l'installation d'équipements adaptés favorisant l'appropriation de pratiques alternatives à la voiture pour les trajets de courtes distances (52 % des déplacements en voiture sont inférieurs à 3 kms). Les itinéraires existants (Vélocéan, cap à vélo, …) sont à valoriser et à connecter.

Objectifs – Nature de l'action

- Inciter aux déplacements doux pour tous les trajets de proximité et pour les pôles d'attractivité
- Assurer la continuité et la qualité des itinéraires : réaliser des itinéraires cyclables et piétons (urbains) continus et sécurisés
- Réduire les vitesses dans les zones denses, permettre aux circulations douces de se développer.

Public cible : tous publics, communes

Etapes de l'action

Poursuite du schéma vélo

Implication PCET à partir de 2014

Partenaires

Conseils généraux

Régions Pays de la Loire et Bretagne

Communes

Associations locales

Coût estimé

A définir

Impact annuel

Pour 500 personnes évitant un déplacement en voiture chaque jour :

800 teqCO_2

1 400 MWh

Indicateurs

Nombre d'utilisateurs et usage des infrastructures

Nombre de déplacements et distances parcourues

Kms d'itinéraires

Nombre d'équipements vélos (stationnement, garages…)

3.1.4 Développer l'intermodalité autour du rail

Description

Favoriser l'utilisation du rail pour les déplacements réguliers entre Cap Atlantique et les autres territoires.

Des offres existent déjà et sont à valoriser/développer pour favoriser leur appropriation.

Objectifs – Nature de l'action

- Constituer un groupe de réflexion sur le sujet
- Développer l'utilisation du transport par voie ferrée
- Développer l'intermodalité autour du rail
- Instituer l'intégration tarifaire

Public cible : tous publics

Etapes de l'action

Réflexion à lancer dans le cadre du PDU et avec un panel de partenaires – 2014-2015

Partenaires

Réseau Cap Atlantic '
Conseils généraux
Régions Pays de la Loire et Bretagne
SNCF
EPCI voisins

Coût estimé

A définir

Impact annuel

A définir

Indicateurs

Trajets intermodaux vendus

3.2 Tourisme

Développer une offre touristique sobre en carbone

Description
Le tourisme pèse pour 25 % des émissions de gaz à effet de serre de Cap Atlantique.
Les activités touristiques et les touristes sont donc à impliquer dans le PCET et la réduction des émissions de GES. Les moyens pour y arriver sont multiples et nécessitent une implication des professionnels du secteur. Les transports sont particulièrement visés.

Objectifs – Nature de l'action
- Valoriser les offres existantes (train + car par exemple)
- Engager une réflexion sur la conception de circuits touristiques « zéro carbone ».
- Mettre en place et valoriser les composantes d'une offre sans voiture pour les touristes sur le territoire (ex « Baie de Somme Zero Carbone »)

Public cible : touristes et acteurs du tourisme

Etapes de l'action
1er étape : Constitution d'un groupe de travail, élaboration d'actions simples – 2013 - **Bureau**
2eme étape : Mise en place d'actions + actions issues du PDU -2014
3eme étape : Actions supplémentaires

Partenaires
Réseau Cap Atlantic '
Communes
OTSI
Acteurs du tourisme

Coût estimé
Temps agent
1 500 € : visite en Baie de Somme

Impact annuel
Pour 5% de circulation automobile en moins, économies de :
7 200 teqCO2
12 600 MWh

Indicateurs
Nombre de circuits développés
Nombre d'usagers
Nombre de professionnels impliqués

3.3 Bâtiments et équipements

20 % des émissions de GES de Cap Atlantique proviennent des consommations d'énergie des bâtiments (chauffage, électricité). Si les dispositifs d'information des particuliers existent déjà, un engagement plus important en soutien à la rénovation énergétique des bâtiments est nécessaire, par différents moyens adaptés.

3.3.1 Développer une filière éco-rénovation

Description

La rénovation constitue l'enjeu principal en matière d'énergie dans le secteur du bâtiment. Il semble important de pouvoir aider et soutenir les professionnels du bâtiment du territoire à se former pour répondre aux enjeux des rénovations nécessaires à la réduction des consommations énergétiques.

L'action est inscrite dans la convention de partenariat avec la CCI en cours de construction.

Objectifs – Nature de l'action

- Réaliser un état des lieux de la filière rénovation aujourd'hui,
- Définir un programme d'actions
- Soutenir la formation des professionnels
- Soutenir la réalisation de rénovations énergétiques sur le territoire

Public cible : entreprises du bâtiment

Etapes de l'action

1ere étape : **Bureau** validation de la convention CCI - Etat des lieux de la filière – 1er semestre 2013

2eme étape : Définition d'un programme d'actions pluriannuel – 2eme semestre 2013

3eme étape : Mise en place et évaluation – 2014-2015

Partenaires

Syndicats du bâtiment

Chambres de Commerce et d'Industrie

Chambres des Métiers et de l'Artisanat

ADEME

Novabuild

Coût estimé

10 000 € en 2013

20 000 € en 2014

10 000 € en 2015

Impact annuel

Pour 500 logements rénovés en classe énergie B, économies de :

3 000 teqCO2
8 500 MWh

Indicateurs
Nombre d'entreprises partenaires
Nombre de formations
Nombre de labellisations obtenues

3.3.2 Aider aux travaux de rénovation énergétique

Description

Attribuer des aides financières complémentaires aux dispositifs existants pour les particuliers et les travaux de rénovation, sous conditions de ressources et de qualité des prestations.

Objectifs – Nature de l'action

- Soutenir les propriétaires occupants et bailleurs
- Permettre d'engager des travaux de rénovation dans les logements hors bouquet de travaux ou dispositifs existants
- Définir les composantes d'une aide financière de Cap Atlantique à la rénovation énergétique à destination des propriétaires occupants et bailleurs du territoire.
- Soutenir la labellisation des artisans qualifiés : Eco-artisan, Pros de la Performance Energétique. Anticiper la labellisation Reconnu Grenelle Environnement obligatoire au 1er janvier 2014 pour faire bénéficier les clients de l'éco-conditionnalité des aides (crédit d'impôt).

Public cible : grand public

Etapes de l'action

1ere étape : étude des aides et subventions existantes (en cours)
2eme étape : définition des aides envisageables et d'une procédure d'attribution – **Bureau – 2eme trimestre 2013**
3eme étape : mise en place des aides, 3eme trimestre 2013
4eme étape : suivi et actualisation, évaluation : 2014

Partenaires

Centre de l'Habitat
CAPEB
FFB,
Communes,
Conseils généraux
Régions Pays de la Loire et Bretagne

Coût estimé

A définir

Impact annuel

A définir pour chaque aide attribuée

Indicateurs

Nombre de dossiers déposés / acceptés
Montant des aides et des travaux engagés
Economies d'énergie

3.3.3 Lutter contre la précarité énergétique

Description

La précarité énergétique exprime la difficulté pour certains ménages en difficulté d'assumer leurs charges énergétiques. Le phénomène est du à des problèmes socio-économiques et/ou à un habitat énergivore.

L'accompagnement des publics concernés repose d'abord sur leur identification et ensuite sur la définition des moyens d'accompagnement.

Objectifs – Nature de l'action

- Permettre à un maximum de ménages d'assumer leurs charges d'énergie à confort égal ou supérieur
- Diminution des consommations énergétiques des foyers modestes
- Elaborer un programme d'actions de lutte contre la précarité énergétique, identifier les ménages les plus en difficulté et proposer des accompagnements spécifiques.
- Engagement de travaux par des artisans qualifiés

Public cible : ménages en situation de précarité énergétique

Etapes de l'action

1ere étape : définition d'un programme d'actions, groupe de travail spécifique - 2013
2eme étape : Validation du programme d'actions - **Bureau – 3eme trimestre 2013**
3eme étape : mise en place des actions, 3eme trimestre 2013 - 2014
4eme étape : évaluation : 2014 - 2015

Partenaires

Centre de l'Habitat
CAPEB
FFB,
Communes,
Conseils généraux
Régions Pays de la Loire et Bretagne

Coût estimé

Temps agent

Impact annuel

Pour 100 logements rénovés classe énergie B :
220 teq CO2
1 700 MWh

Indicateurs

Nombre de ménages concernés, cibles
Diminution des consommations

3.3.4 Organiser des visites habitat-énergie

Description

Faire visiter les maisons performantes neuves ou rénovées du territoire à des particuliers ayant des projets de construction / rénovation.
Action déjà en place depuis 2010.

Objectifs – Nature de l'action

- Sensibiliser les habitants aux possibilités d'économies d'énergie dans les projets de construction/rénovation
- Organiser des visites annuelles
- Organiser des balades thermiques annuelles

Public cible : grand public

Partenaires

CPIE Loire Océane
Alisée

Coût estimé

14 000 €

Impact annuel

Impossible à estimer

Indicateurs

Nombre de participants

3.3.5 Poursuivre le programme d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux grâce au Conseil en Energie Partagé

Description

Le Conseil en Energie Partagé (CEP) aide les communes à maîtriser leurs consommations et leurs besoins en énergie dans les bâtiments communaux et accessoirement sur l'éclairage public. Il analyse les consommations, préconise des actions correctives et assiste les communes dans leurs projets de rénovation ou de construction. Il anime un réseau de techniciens et d'élus communaux autour du sujet.
Action en cours depuis septembre 2011.

Objectifs – Nature de l'action

- Poursuivre la mission du Conseiller en Energie Partagé
- Diminution des consommations énergétiques des équipements communaux et intercommunaux
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets de rénovation ou de construction.

Public cible : communes

Etapes de l'action

1ere étape : 2eme année du CEP – 2012- 2013, bilan et évaluation des actions
2eme étape : 3eme année du CEP – 2013-2014, bilan et évaluation des actions

Partenaires

Communes,
ADEME
Région Pays de la Loire
FEDER
Syndicats d'électricité

Coût estimé

Temps agent : 38 110 euros par an (non compris dans coût spécifique PCET)

Impact annuel

Réduction de 5% des consommations communales :
50 teqCO2
400 MWh

Indicateurs

Consommations énergétiques des bâtiments
Economies financières réalisées

3.3.6 Sensibiliser les usagers à un usage économe en énergie et en eau des bâtiments communaux

Description

Dans le cadre du Conseil en Energie Partagé (CEP) il est proposé de mettre en place dans chaque commune des conditions d'utilisation des bâtiments communaux collectifs intégrant les consommations d'énergie.

Cette mise en place pourra prendre différentes formes : contrats de location intégrant un forfait énergie, affiches de communication…

Objectifs – Nature de l'action

- Sensibilisation des usagers des bâtiments communaux (salles des fêtes, salles des sports, foyers, clubs…) aux consommations énergétiques des équipements et aux économies d'énergie.
- 15 bâtiments communaux concernés par an

Public cible : utilisateurs des bâtiments publics

Etapes de l'action

1ere étape : recensement des bâtiments concernés, issu du diagnostic CEP - 2013

2eme étape : concertation avec communes et associations/utilisateurs

3eme étape : conception des outils adéquats (règlements de location, affiches) -2eme semestre 2013.

Partenaires

Communes,

Associations communales

Comités des fêtes communaux

Coût estimé

Temps agent

+ 1 000 € communication

Impact annuel

Pour une réduction de 8% des consommations des équipements collectifs :

5 teqCO2

35 MWh

Indicateurs

Nombre de bâtiments concernés

Nombre d'usagers concernés

Economies d'énergie

3.3.7 Former les agents communaux à l'énergie

Description

Afin de faire des agents communaux des consommateurs d'énergie économes à leur poste et à leur domicile, il est proposé de mettre en place dans chaque commune des formations en partenariat avec l'Association Alisée.

Ces formations auront lieu de préférence sur le temps de travail afin de mobiliser un maximum de personnel.

Objectifs – Nature de l'action

- Former les agents communaux aux économies d'énergie à leurs postes et chez eux.
- 5 communes concernées par an

Public cible : agents communaux

Etapes de l'action

Lancement des formations en communes début 2013

Partenaires

Communes,

ALISEE

Coût estimé

Temps agent

Prestation Alisée intégrée dans coût annuel de fonctionnement de l'Espace Info Energie.

Impact annuel

Estimation impossible

Indicateurs

Nombre de communes

Nombre de participants

3.3.8 Optimiser l'éclairage public

Description

Dans le cadre du Conseil en Energie Partagé (CEP) il est proposé d'accompagner les communes qui le souhaitent dans une optimisation de l'éclairage public. Il s'agira notamment d'aider les communes à faire passer le message auprès de la population quand il s'agira par exemple d'éteindre plus tôt l'éclairage public.

Objectifs – Nature de l'action

- Réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage public.
- Modifier la perception de l'éclairage public par la population
- Conseiller les communes en matière de communication sur le sujet

Public cible : communes

Etapes de l'action

Lancement en 2014

Partenaires

Communes,

Syndicats d'électricité

Coût estimé

Temps agent

Impact annuel

Pour une réduction de 5% des consommations de l'éclairage public :

6 teqCO2

70 MWh

Indicateurs

Nombre d'opérations accompagnées

3.3.9 Sensibiliser les artisans et commerçants

Description

Les entreprises du territoire sont concernées par les consommations d'énergie au même titre que les particuliers.

Ils peuvent aussi être des relais intéressants des pratiques d'économies d'énergie, en montrant les gestes économes et en valorisant leurs bonnes pratiques auprès de leurs clients.

Objectifs – Nature de l'action

- Réduction des consommations énergétiques des TPE et PME du territoire
- Accompagnement de professionnels dans la maîtrise de l'énergie : formations

Public cible : artisans et commerçants

Etapes de l'action

1ere étape : concertation avec représentants des chambres consulaires : phasage d'un programme de formation-sensibilisation – 1er trimestre 2014

2eme étape : mise en place d'actions de sensibilisation / formation – 2eme trimestre 2014

Partenaires

Chambres de Commerce et d'Industrie

Chambres des Métiers et de l'Artisanat

Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises (CNIDEP)

Coût estimé

4 000 €

Impact annuel

A définir pour chaque opération

Indicateurs

Nombre d'entreprises concernées

3.3.10 Majorer les fonds de concours des projets d'équipements communaux économes en énergie et en émissions de gaz à effet de serre

Description

Il s'agit d'étudier les bonifications des fonds de concours possibles au regard des impacts énergie / gaz à effet de serre des opérations.

Objectifs – Nature de l'action

- Inciter au développement des projets communaux sobres en énergie ou carbone
- Etude des critères d'éligibilité et simulations des dépenses

Public cible : communes

Etapes de l'action

1ere étape : décision du lancement de l'étude d'opportunité interne - **Bureau** – début 2014

2eme étape : modification/adaptation du règlement des fonds de concours - 2014

Partenaires

Communes

Coût estimé

A définir

Impact annuel

A définir pour chaque action

Indicateurs

Nombre de dossiers déposés

3.3.11 Promouvoir un confort d'été économe en énergie

Description

Prévenir les surchauffes estivales et l'utilisation énergivore des climatisations dans le tertiaire et l'habitat.

Objectifs – Nature de l'action

- Diffusion d'informations sur la climatisation « naturelle »
- Diffusion d'informations sur le confort d'été dans les constructions neuves ou les rénovations
- Diminution par 2 de l'utilisation des climatisations, meilleurs réglages, limitation des fuites….

Public cible : habitants et occupants de bâtiments tertiaires

Etapes de l'action

1ere étape : conception d'une information sur le sujet, diffusion aux communes pour information de la population - 2015

2eme étape : information auprès des GMS de bricolage et des EHPAD- 2015

Partenaires

Communes

Syndics

Espace Info Energie

EHPAD

GMS bricolage

Coût estimé

1 000 € : conception d'une information

Impact annuel

Pour une réduction de 5% des consommations et d'émissions des équipements de climatisation :

1 000 teqCO2

3 000 MWh

Indicateurs

Consommations énergétiques résidentiel et tertiaire

Nombre d'établissements concernés

Nombre de documents distribués

3.4 Energies renouvelables

3.4.1 Créer une filière bois-énergie

Description

Les besoins de chaleur sont les plus gros consommateurs d'énergie dans les bâtiments. La production locale de bois-énergie permet de s'affranchir pour partie des importations d'énergie (gaz, électricité, fioul) et permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre liés à la consommation d'énergie.

Objectifs- Nature de l'action

- Monter une filière locale d'approvisionnement en bois-énergie sur la base des haies bocagères du territoire, permettant d'alimenter les chaudières de collectivités, d'entreprises, les réseaux de chaleur…
- Développer une activité locale génératrice d'emplois. L'appui des partenaires locaux pour produire et gérer la ressource peut permettre de valoriser le bocage et pérenniser la ressource grâce à une gestion optimisée dans le temps.

Public cible : communes, agriculteurs

Etapes de l'action

La condition de la mise en place d'une filière bois-énergie passe par une première étape d'étude de gisement et de faisabilité de la filière. Cette étude comprendra un inventaire du bocage existant en quantité et en qualité et une analyse des possibilités offertes par ce bocage pour développer une filière de production de bois-énergie sur le territoire.

1ere étape : statuer sur la pertinence de lancer une étude, **Bureau** – 1er trimestre 2013
2eme étape : réalisation de l'étude et rendu des résultats, constitution d'un comité de suivi – fin 2013
3eme étape : mise en œuvre des actions, comités de pilotage de la filière– 2014-2016 et +

Partenaires

Communes
Chambres d'agriculture
Agriculteurs
CIVAM

Coût estimé

200 000 € : Réalisation d'une étude

Impact annuel

Production d'énergie renouvelable
Diminution des émissions
A définir selon installations envisagées

Indicateurs

Nombre de tep bois-énergie utilisées sur le territoire

Nombre d'unités utilisant la filière

Nombre d'emplois développés

3.4.2 Développer la méthanisation

Description

La méthanisation permet la production de chaleur et d'électricité, voire de gaz à partir de déchets organiques. Les processus de méthanisation actuels permettent de valoriser plusieurs produits organiques dans des proportions ajustées pour obtenir un rendement suffisant en production d'énergie. La localisation d'installations de méthanisation sur le territoire pourrait se faire au plus près des besoins de chaleur et profiter à des bâtiments gros consommateurs (équipements sportifs, établissements de santé…).

Objectifs – Nature de l'action

- Etudier les possibilités d'assurer le développement d'unités de méthanisation de taille moyenne sur le territoire. Installations collectives regroupant agriculteurs, collectivités et industriels
- Inventorier le potentiel de biomasse mobilisable sur le territoire

Public cible : communes, agriculteurs

Etapes de l'action

La condition de la mise en place d'unités de méthanisation passe par une première étape d'étude de gisement de biomasse mobilisable et de besoins de chaleur.

1ere étape : statuer sur la pertinence de lancer une étude de gisement et de besoins, **Bureau** – 1er trimestre 2013

2eme étape : réalisation de l'étude et rendu des résultats, constitution d'un comité de suivi – fin 2013

3eme étape : étude de faisabilité technique de mise en place d'unités de méthanisation, comité de pilotage de la filière– 2014-2016 et +

Partenaires

Chambres d'agriculture
AILE
ADEME
Agriculteurs

Coût estimé

15 000 € : étude de gisement biomasse

Impact annuel

Production d'énergie renouvelable
Diminution des émissions
A définir selon installations envisagées

Indicateurs

Nombre d'agriculteurs mobilisés

Potentiel de production de chaleur/électricité/biogaz

3.5 Agriculture

3.5.1 Poursuivre le développement des circuits courts

Description

Les circuits courts favorisent une production et une consommation locale de produits, diminuant d'autant les consommations d'énergie induites pour leur production et leur distribution.

La production locale garantit au territoire une indépendance vis-à-vis des territoires extérieurs.

Objectifs – Nature de l'action

- Favoriser l'émergence et la pérennisation de circuits courts sur le territoire, favoriser une production et une consommation locale et responsable
- Multiplier les filières et les produits
- Renforcement de la résilience du territoire
- Concertation avec les partenaires

Public cible : agriculteurs, grand public

Etapes de l'action

Dans la continuité du programme d'actions déjà initié avec les différents partenaires :
2013-2015

Partenaires

Groupement des Agriculteurs Biologiques 44
Parc Naturel Régional de Brière
CARENE
Chambres d'agriculture

Coût estimé

32 000 € (hors budget PCET)

Indicateurs

Nombre de filières créées
Chiffre d'affaire généré

3.5.2 Pérenniser la ressource en eau pour l'agriculture

Description

Le changement climatique concerne en premier lieu les agriculteurs, directement touchés par les évolutions du climat et de la météo locale.

Dans ce sens et pour pallier aux épisodes de sécheresse rencontrés en 2010 et 2011 engendrant des pénuries de fourrage, il est proposé de développer les pratiques économes en eau et d'étudier l'opportunité d'une installation de stockage d'eau hivernale sur une zone agricole desséchante à l'ouest du territoire (Mesquer-La Turballe-Piriac).

Objectifs – Nature de l'action

- Réduire les consommations d'eau dans les pratiques agricoles de la zone
- Identifier les exploitants concernés et définir un mode de gestion collective pour une réserve d'eau hivernale dans des secteurs desséchants
- Etudier la faisabilité technique d'une installation

Public cible : agriculteurs

Etapes de l'action

Engagement de l'action au 1er semestre 2014.

Partenaires

Chambre d'agriculture 44

Coût estimé

Temps agent

5 000 € : étude d'opportunité

Impact annuel

Economies d'eau

Indicateurs

Réalisation de l'étude d'opportunité

Volumes d'eau concernés

3.5.3 Optimiser et réduire l'usage les intrants agricoles

Description

L'agriculture pèse pour 16 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire, dont 1/3 sont dus aux engrais. La production et l'utilisation des intrants azotés sont des sources importantes de gaz à effet de serre qui peuvent être diminuées par des techniques alternatives.

Objectifs - Nature de l'action

- Réduire les intrants azotés
- Mieux valoriser les engrais de ferme
- Quantifier les surfaces concernées et les intrants utilisés
- Définir les possibilités d'actions sur des parcelles test

Public cible : agriculteurs

Etapes de l'action

1ere étape : Pré-diagnostic des surfaces concernées sur le territoire - 2eme semestre 2014

2eme étape : Suivi des utilisations et optimisations d'engrais sur un groupe d'agriculteurs du territoire - 2015

3eme étape : Bilan et élargissement éventuel du principe - 2016

Partenaires

Chambres d'agriculture

Coût estimé

A définir

Impact annuel

Pour une réduction de 10% des intrants agricoles :

1 700 teqCO2

Indicateurs

Réalisation de l'étude d'opportunité

Surfaces concernées

GES pouvant être évités

3.6 Consommation - déchets

3.6.1 Poursuivre la gestion des déchets vers une réduction des tonnages

Description

La gestion des déchets (transports + élimination) représente une partie importante des émissions de gaz à effet de serre du champ de compétences de Cap Atlantique (Bilan carbone patrimoine et services). Le plan d'action déjà en œuvre contribue à réduire un peu plus chaque année les tonnages de déchets ultimes collectés et augmenter les tonnages de déchets valorisables. Le PCET se propose de poursuivre plus en avant les efforts pour contribuer à une réduction des tonnages de déchets ultimes.

Objectifs – Nature de l'action

- Optimisation et réduction des flux de déchets
- Poursuivre le plan de gestion mis en œuvre
- Renforcer les efforts pour prévenir la production de déchets

Public cible : tous publics

Etapes de l'action

Poursuite de l'action mise en œuvre par le service déchets : optimisation des collectes, amélioration du tri, compostage à domicile, redevance spéciale…

Mais aussi possible :

- Sensibilisations pour mieux consommer
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Réintroduction de la consigne du verre ?

Partenaires

Conseils généraux
ADEME
Chambres de Commerce et d'Industrie
Chambres des Métiers et de l'Artisanat
Communes

Coût estimé

Temps agent

Impact annuel

Estimation difficile, à définir selon opérations menées

Indicateurs

Tonnages évités

3.6.2 Organiser la commande publique éco-responsable

Description

Inclure les émissions de gaz à effet de serre / les consommations d'énergie dans les conditions des marchés publics.

Faire qu'une majorité des commandes passées par Cap Atlantique soient analysées sous l'angle des impacts environnementaux engendrés par les prestations ou fournitures.

Objectifs – Nature de l'action

- Identifier en interne les possibilités de marchés sur lesquelles les conditions peuvent s'appliquer
- Réflexion interne Cap Atlantique

Public cible : Service achats de Cap Atlantique

Etapes de l'action

Lancement de l'action en 2014

Partenaires

Communes

Coût estimé

Temps agent

Impact annuel

Estimation difficile, à définir selon opérations menées

Indicateurs

Nombre de marchés concernés

3.6.3 Réduire les volumes de déchets verts

Description

Les déchets verts représentent une part importante des apports en déchèteries, qui augmente régulièrement. Diminuer la production de déchets verts permettrait de contenir les tonnages et les coûts d'exploitation des déchèteries.

Objectifs – Nature de l'action

- Diminuer les tonnages de déchets verts entrant en déchèteries
- Adapter les espèces végétales à installer au regard de leur croissance et leur production potentielle de déchets verts,
- Favoriser la gestion in situ des déchets verts
- Sensibilisation des services, entreprises et particuliers

Public cible : communes, entreprises du paysage, grand public

Etapes de l'action

1ere étape : Sensibiliser les services espaces verts des communes, les paysagistes - 2014
2eme étape : Diffusion d'une information à la population : choix des espèces et entretien limité - 2015

Partenaires

Communes

Coût estimé

4 000 € : conception d'un guide et sensibilisation des services/professionnels

Impact annuel

Pour une réduction de 10% des apports de déchets verts en déchèterie (transports uniquement) :
40 teqCO2
30 MWh

Indicateurs

Nombre de dépôts évités en déchèteries
Tonnages évités

3.7 Aménagement du territoire

3.7.1 Accompagner le SCoT Grenelle

Description

Le SCoT reprend plusieurs éléments de planification concourant à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

La mission climat-énergie pourrait soutenir les orientations du SCoT en accompagnant ponctuellement des projets d'aménagement.

Objectifs - Nature de l'action

- Soutenir le SCoT dans ses dimensions climat-énergie et ses déclinaisons au niveau local
- Aider à l'appropriation des enjeux climat-énergie du SCoT dans les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement.

Public cible : communes

Etapes de l'action

Poursuivre l'application du SCoT et sa « grenellisation »

Partenaires

Communes

Coût estimé

Temps agent

Impact annuel

Estimation difficile. A estimer selon opérations.

Indicateurs

Nombre de projets accompagnés

3.7.2 Organiser des formations AEU

Description

Intégrer la démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) à l'ensemble des documents d'urbanisme communaux. Une formation des élus et agents communaux est propice à cette intégration.

Objectifs – Nature de l'action

- Former les élus et techniciens en charge de l'urbanisme / des travaux
- Organiser des formations AEU avec l'ADEME

Public cible : agents et élus communaux

Etapes de l'action

Organisation de formations AEU pour les communes : 1er semestre 2013 (organisation en cours)

Partenaires

Communes
ADEME

Coût estimé

500 € : frais d'organisation de la formation

Impact annuel

Estimation impossible.

Indicateurs

Nombre de formations
Nombre de participants

3.7.3 Adapter le choix des végétaux utilisés dans les espaces publics et privés au changement climatique

Description

Adapter le choix des essences végétales au changement climatique et promouvoir la végétalisation urbaine. Intégrer ces paramètres aux formations des services espaces verts communaux.

Objectifs – Nature de l'action

- Insérer le paramètre climat et entretien dans le choix d'espèces végétales
- Relayer les paramètres des jurys des villes et villages fleuris
- Réduire les risques de surchauffe urbaine
- Former les services communaux

Public cible : services des communes

Etapes de l'action

Insertion des recommandations dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation – déjà en cours (ex La Baule) - 2014

Formations des techniciens des communes par le CNFPT – en cours (formation pesticides/gestion différenciée des espaces verts)

Partenaires

Communes

Coût estimé

Temps agent

Investissements des communes

Impact annuel

Réduction de l'arrosage et de la dépense liée à l'entretien

Indicateurs

Nombre d'agents formés

Surfaces urbaines végétalisées

3.7.4 Etudier l'adaptation au changement climatique du territoire de Cap Atlantique

Description

Le changement climatique pourrait toucher de multiples secteurs comme décrit dans le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) paru en 2011. Sur Cap Atlantique toutes les thématiques abordées dans le PNACC ne sont pas à prendre en compte. Pour autant, une vision anticipatrice des conséquences du changement climatique sur le territoire et son fonctionnement semble nécessaire pour prendre dès aujourd'hui des décisions « sans regret » et connaître les thématiques locales sensibles aux paramètres climatiques ainsi que les ajustements adéquats.

Objectifs – Nature de l'action

- Définir les aspects prioritaires de l'adaptation sur Cap Atlantique et les préconisations d'aménagement
- Etudier les risques et faire des propositions d'actions palliatives par thématique

Public cible : Cap Atlantique

Etapes de l'action

1ere étape : Lancer l'étude 1er trimestre 2014
2eme étape : Rendu et validation – fin 2014
3eme étape : Mise en œuvre des premières actions - 2015

Partenaires

ADEME
DREAL
DDTM
ADDRN

Coût estimé

10 000 € : étude adaptation au changement climatique

Indicateurs

Réalisation de l'étude

3.8 Planning du programme d'actions

- Le programme d'actions est décidé chaque année
- Sont présentées ici les dépenses de fonctionnement. Les dépenses d'investissement intégrant des économies d'énergie ou des réductions d'émissions de GES ne sont pas comptabilisées (infrastructures, isolations des bâtiments…).
- Des indicateurs globaux d'évaluation du programme sont proposés :
  - Dépenses annuelles
  - Effet levier sur l'économie locale (1euro dépensé = X euros de travaux par ex)

Planning prévisionnel des actions PCET et des étapes de validation — **Coûts**

Actions	2013	2014	2015	2013	2014	2015	
Mobilité							
Réalisation d'un PDU		Etude	Actions		100 000		selon décision avec RCAPA, CG…
Développement du covoiturage	Communication			3 000	temps		selon décision avec RCAPA, CG…
Favoriser les déplacements doux	Poursuite du schéma vélo				à définir		
Développer l'usage du rail			Déf actions		à définir		selon décision avec RCAPA, CG…
Tourisme sobre en carbone	Groupe de travail	1er plan d'actions	2e Plan	1 500	à définir		
Bâtiments							
Filière éco-rénovation				10 000	20 000	10 000	
Aides aux travaux de rénovation énergétique	Déf aides	Programme d'aides	2e programme	à définir	à définir		en lien avec le service habitat
Lutte contre la précarité énergétique	Déf actions	Actions	Actions	animation PCET/service habitat			
Visites habitat-énergie	Interventions	Interventions	Interventions	14 000	14 000	14 000	
Conseil en Energie Partagé	2eme année	3eme année		38 110	38 110	à définir	dépense PCET déjà budgétée
Communication dans les bâtiments communaux	Déf bât / Com			1 000			
Sensibilisation agents communaux	Interventions			animation PCET/alisée			convention en cours
Optimiser l'éclairage public		Interventions		animation PCET			
Sensibilisation artisans et commerçants	Définition	Interventions			4 000		
Fonds de concours énergie	Etude	Modifs		à définir			
Confort d'été économe en énergie			Déf actions / Actions			1 000	
Energies renouvelables							
Bois-énergie	Etude	Actions		40 000	à évaluer		
Méthanisation	Etude	Faisabilité tech		15 000	à évaluer		
Agriculture							
Circuits courts	Continuité action engagée						coût hors PCET
Gestion de l'eau		Etude	Actions		5 000		
Intrants agricoles			Etude / Actions			à définir	
Consommation							
Gestion des déchets	Continuité et évolution des actions engagées			action DT			
Commande publique éco-responsable	Continuité et évolution des actions engagées			animation PCET/Conseil de gestion/marchés			
Réduction des déchets verts		Déf / Communication			animation DT		
Aménagement							
SCoT	Continuité actions engagées			animation DMAC			
Formations AEU	Continuité des actions engagées - Formation			500			
Végétaux et changement climatique	Form°	Intégration PLU		animation DMAC			
Adaptation au changement climatique		Etude	Actions		10 000	à définir	
			Coût annuel	**85 000**	**123 000**	**15 000**	
			Dont Bois-énergie	40 000	**à définir**		
			Dont Etude PDU		100 000		
			Dont étude méthanisation	15 000			**Dépenses à valider**
			Dont filière éco-rénovation	10 000	20 000	10 000	

★ Validation Bureau

★ Information Bureau

Plan d'actions annuel

Le programme d'actions présenté ci-avant peut se décliner en années d'activité :

2013

- Animation d'une démarche de développement du covoiturage
- Soutien du schéma vélo
- Animation de la réflexion sur le tourisme sobre en carbone
- Suivi des visites habitat-énergie
- Définition d'un programme d'actions contre la précarité énergétique
- Suivi du Conseil en Energie Partagé sur l'énergie et l'eau
- Animation de la communication dans les bâtiments communaux
- Animation de formations énergie des agents communaux
- Soutien à la démarche circuits courts en agriculture
- Soutien à la démarche de réduction des déchets
- Organisation de formations AEU
- Organisation de formations végétaux et changement climatique

Sous réserve de validation :

- Définition de la faisabilité d'un PDU
- Suivi d'un état des lieux de l'éco-rénovation et définition d'un plan d'actions
- Définition d'un programme d'aides aux travaux de rénovation énergétique
- Lancement étude interne bonification des fonds de concours
- Définition d'une formation des artisans et commerçants aux économies d'énergie
- Lancement d'une étude bois-énergie
- Lancement d'une étude de gisement méthanisation

2014

- Soutien du schéma vélo
- Animation du premier plan d'actions tourisme sobre en carbone
- Suivi des visites habitat-énergie
- Suivi du Conseil en Energie Partagé
- Animation de l'optimisation de l'éclairage public communal
- Co-animation d'une étude interne commande publique éco-responsable
- Co-animation d'une démarche visant la réduction des déchets verts

Sous réserve de validation :

- Rendu de l'étude et mise en place des actions émanant du PDU
- Co-animation du plan d'actions filière éco-rénovation
- Suivi du programme d'aides aux travaux de rénovation énergétique
- Co-animation du programme d'actions précarité énergétique
- Suivi de la formation des artisans et commerçants
- Mise en place de la filière bois-énergie
- Suivi de l'étude de faisabilité technique d'une unité de méthanisation
- Lancement et suivi d'une étude sur la gestion de l'eau en agriculture

- Lancement et suivi d'une étude sur les intrants agricoles
- Lancement et suivi d'une étude sur l'adaptation au changement climatique du territoire de Cap Atlantique

2015

- Soutien du schéma vélo
- Définition d'actions en faveur de l'intermodalité autour du rail
- Animation d'actions tourisme sobre en carbone
- Suivi des visites habitat-énergie
- Suivi du Conseil en Energie Partagé
- Définition d'actions pour limiter l'usage des climatisations
- Co-animation d'une démarche visant la réduction des déchets verts
- Mise en place d'actions d'adaptation au changement climatique

Sous réserve de validation :

- Mise en place des actions émanant du PDU
- Co-animation du plan d'actions filière éco-rénovation
- Construction du 2eme programme d'aides aux travaux de rénovation énergétique
- Co-animation du programme d'actions précarité énergétique

3.9 Récapitulatif des actions « territoire » et des actions « patrimoine et compétences »

La réglementation impose de distinguer dans les PCET le volet actions « territoire » et le volet actions « patrimoine et compétences » pour identifier les leviers d'action internes à la collectivité porteuse du PCET. Le Tableau ci-dessous reprend les objectifs « territoire » et « collectivité » des actions identifiées.

Actions	Objectifs pour le territoire	Objectifs pour Cap Atlantique
Mobilité		
Réalisation d'un PDU	Mise en place d'une stratégie globale de déplacements	
Développement du covoiturage	Développement de l'usage du covoiturage	Valoriser le covoiturage auprès des services
Favoriser les déplacements doux	Inciter aux déplacements doux pour tous les tajets de proximité	Valoriser les déplacements doux auprès des services
Développer l'usage du rail	Développer l'intermodalité autour du rail	
Tourisme sobre en carbone	Mettre en place et valoriser les composantes d'une offre sans voiture pour les touristes	
Bâtiments		
Filière éco-rénovation	Soutenir la formation des profesionnels et la réalisation de rénovations énergétiques sur le territoire	
Aides aux travaux de rénovation énergétique	Soutenir la rénovation énergétiques des logements du territoire	
Lutte contre la précarité énergétique	Permettre à un maximum de ménages d'assumer leurs charges d'énergie à confort égal ou supérieur	
Visites habitat-énergie	Sensibiliser les habitants et entreprises aux bonnes pratiques de rénovation et de construction	
Conseil en Energie Partagé		Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments de Cap et des communes, accompagner les nouveaux bâtiments et projets

Communication dans les bâtiments communaux	Sensibilisation des usagers des bâtiments communaux et intercommunaux	Communiquer sur les économies d'énergie dans les bâtiments relevant de la responsabilité de Cap Atlantique
Sensibilisation agents communaux		Sensibiliser les agents aux gestes économes
Optimiser l'éclairage public	Réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage public	
Sensibilisation artisans et commerçants	Réduire les consommations énergétiques des TPE et PME du territoire	
Fonds de concours énergie		Inciter au développement de projets communaux économes en énergie
Confort d'été économe en énergie	Diminuer l'usage énergétique des climatisations	
Energies renouvelables		
Bois-énergie	Monter une filière locale d'approvisionnement en bois énergie	Favoriser l'usage d'énergies renouvelables dans les nouveaux équipements communautaires
Méthanisation	Etudier les possibilités d'assurer le développement d'unités de méthanisation sur le territoire	
Agriculture		
Circuits courts	Favoriser l'émergence et la pérennisation de circuits courts sur le territoire	
Gestion de l'eau	Réduire les consommations d'eau dans les pratiques agricoles de la zone agricole desséchante ouest	
Intrants agricoles	Réduire les intrants azotés	
Consommation		
Gestion des déchets	Réduire les tonnages de déchets produits sur le territoire	Poursuivre le plan de gestion mis en œuvre
Commande publique éco-responsable		Identifier les marchés sur lesquels des conditions environnementales puevent être appliquées
Réduction des déchets verts	Diminuer les tonnages de déchets verts entrant en déchèteries	

Aménagement		
SCoT	Soutenir le SCoT dans ses dimensions climat-énergie et ses déclinaisons au niveau local	
Formations AEU	Former les élus et techniciens en charge de l'urbanisme et des travaux à l'AEU	
Végétaux et changement climatique	Insérer le paramètre climat et entretien dans le choix d'espèces végétales	
Adaptation au changement climatique	Etudier les risques liés au changement climatique sur le territoire	

3.10 Suivi et évaluation

Le suivi des actions se fera par le biais des indicateurs définis pour chaque action à une fréquence annuelle.
Les impacts réels des actions pourront être estimés grâce au tableur de la méthode Bilan carbone, par le service énergie-climat.
Une restitution de l'avancée du programme d'actions pourra être réalisée devant le Bureau Communautaire sur demande.

Annexes

Annexe 1 : Délibération d'engagement du PCET, 17 novembre 2011

L'énergie pour bâtir ensemble. Cap Atlantique Communauté d'agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2011

11.092 CC – ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

SERVICE DES ASSEMBLEES

Assérac
Batz-sur-Mer
Camoël
Férel
Guérande
Herbignac
La Baule-Escoublac
La Turballe
Le Croisic
Le Pouliguen
Mesquer
Pénestin
Piriac-sur-Mer
Saint-Lyphard
Saint-Molf

L'AN DEUX MILLE ONZE, le dix-sept novembre, à 18 h 00 les Membres du Conseil Communautaire convoqués se sont réunis à la Mairie de La Baule, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves METAIREAU, Maire de La Baule, Président de CAP Atlantique.

Jean-Pierre BERNARD est désigné Secrétaire de Séance.

MEMBRES PRESENTS :

Yves METAIREAU, Délégué titulaire de La Baule, Président
Jean-Louis DELHUMEAU, Délégué titulaire de Piriac-sur-Mer, Vice-Président
Jean-Pierre BERNARD, Délégué titulaire de Mesquer, Vice-Président
Chantal BRIERE, Déléguée titulaire de Saint-Lyphard, Vice-Présidente
Jean-Claude BAUDRAIS, Délégué titulaire de Pénestin, Vice-Président
Michèle QUELLARD, Déléguée titulaire du Croisic, Vice-Présidente, *ayant reçu pouvoir de Gérard LE CAM*
Danielle RIVAL, Déléguée titulaire de Batz-sur-Mer, Vice-Présidente
Pascal NOEL-RACINE, Délégué titulaire d'Herbignac, Vice-Président, *ayant reçu pouvoir de Jean-Claude BOIFFARD*
Jean-François GUITTON, Délégué titulaire de La Turballe, Vice-Président
Yves LAINÉ, Délégué titulaire du Pouliguen, Vice-Président, *ayant reçu pouvoir de Loïc DEBATISSE*
Véronique CARDINE, Déléguée titulaire de Saint-Molf, Vice-Présidente
Guy BERTHO, Délégué titulaire de Camoël, Vice-Président
Patrick BASTIEN, Délégué titulaire de Férel, Vice-Président
Françoise HAUDEBOURG, Déléguée titulaire de La Baule
Roger PARENT, Délégué titulaire de La Baule
Marie-Claude MALIGNE, Déléguée titulaire de La Baule
Philippe GERVOT, Délégué titulaire de La Baule
Claudine SAMSON, Déléguée titulaire de La Baule, *ayant reçu pouvoir de Michel GARNIER*
Jean-Pierre LAIRY, Délégué titulaire de La Baule
Jean-Pierre GIRAULT, Délégué suppléant de la Baule
Chantal DEMY, Déléguée titulaire de Guérande
Stéphanie PHAN THANH, Déléguée titulaire de Guérande
Marie-Annick DURAND, Déléguée titulaire de Guérande, *ayant reçu pouvoir de François HUREL*
Didier LEGUILLON, Délégué titulaire de Guérande
Thierry de LORGERIL, Délégué titulaire de Guérande
Olivier CHATEAU, Délégué titulaire de Guérande
Catherine BAILHACHE, Déléguée suppléante de Guérande
Claude MOREL, Délégué titulaire de Piriac-sur-Mer
Daniel LEMOINE, Délégué titulaire de Mesquer

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique
3 avenue des Noëlles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX • Tél. 02 51 75 06 80 • Fax 02 51 75 06 89
E.mail : accueil@cap-atlantique.fr • www.cap-atlantique.fr

Daniel MORICEAU, Délégué titulaire de Saint-Lyphard
Guy MORVAN, Délégué titulaire de Saint-Lyphard
Bernard LE ROUX, Délégué titulaire de Pénestin
Didier CHOSSAT, Délégué titulaire de Batz-sur-Mer
Philippe CLUZEAU, Délégué titulaire de La Turballe, *ayant reçu pouvoir de René LEROUX*
Guy LEGAL, Délégué titulaire d'Assérac, *ayant reçu pouvoir de Marcel BOURIGAULT*
Daniel PIHOUR, Délégué titulaire du Pouliguen
Marie-Catherine BAZIRE, Déléguée titulaire de Saint-Molf
Bernard LE GUEN, Délégué titulaire de Camoël
Jacques ADELINE, Délégué titulaire de Férel

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

Christophe PRIOU, Délégué titulaire de Guérande, Vice-Président
Marcel BOURIGAULT, Délégué titulaire d'Assérac, Vice-Président, *ayant donné pouvoir à Guy LEGAL*
Pierre SASTRE, Délégué titulaire de La Baule
Michel GARNIER, Délégué titulaire de La Baule, *ayant donné pouvoir à Claudine SAMSON*
François HUREL, Délégué titulaire de Guérande, *ayant donné pouvoir à Marie-Annick DURAND*
Gérard LE CAM, Délégué titulaire du Croisic, *ayant donné pouvoir à Michèle QUELLARD*
Bernard LAFRAISE, Délégué titulaire du Croisic
Jean-Claude BOIFFARD, Délégué titulaire d'Herbignac, *ayant donné pouvoir à Pascal NOEL-RACINE*
Jean-Philippe LEROUX, Délégué titulaire d'Herbignac
René LEROUX, Délégué titulaire de La Turballe, *ayant donné pouvoir à Philippe CLUZEAU*
Loïc DEBATISSE, Délégué titulaire du Pouliguen, *ayant donné pouvoir à Yves LAINE*

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Philippe ALLAIN, Directeur Général de CAP Atlantique
Liliane NASSIET, Assistante du Président, Responsable du Service des Assemblées de CAP Atlantique
Stéphanie BOYER-LECHAT, Responsable du Service Communication de CAP Atlantique
Michel ECORCHARD, Directeur des Ressources et des Finances de CAP Atlantique

Jean-Jacques LE GUYADER, Trésorier Principal, Receveur de CAP Atlantique

La presse

11.092 CC - ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

Dans le cadre de la compétence « Soutien aux Actions de Maitrise de la Demande en Energie » et du Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME, le Conseil Communautaire de CAP Atlantique, le 30 octobre 2008, avait délibéré en faveur de la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Depuis, la Loi Grenelle 2 a rendu obligatoire pour les communautés d'agglomération, l'élaboration de plans climats énergie territoriaux avant le 31 décembre 2012. Les objectifs correspondent à une diminution des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 comme mentionné dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi Pope) et la loi Grenelle 1 : -20% d'ici 2020 et -75% d'ici 2050. L'obligation réglementaire porte uniquement sur les émissions liées aux compétences de CAP Atlantique.

A l'échelle du territoire de CAP Atlantique, pour tous les acteurs publics et privés, il est d'abord nécessaire de connaître les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce travail a été conduit en 2010 grâce à un bilan carbone mené par CAP Atlantique en partenariat avec les communes. De ce travail, il ressort les éléments suivants :

- **Les émissions directes de CAP Atlantique représentent 2 % des émissions. C'est sur ces 2% que porte l'obligation réglementaire de réaliser un PCET ;**
- **Les communes et leurs compétences représentent 3 % des émissions ;**
- **95 % des émissions sont dues aux habitants, entreprises, agriculteurs et touristes ;**
- La plupart des émissions sont dues aux **transports** (54 %) et à l'énergie consommée dans **les bâtiments** (20 %).

Sur la base de ce constat, il est proposé que le PCET de CAP Atlantique soit construit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de tous les acteurs, dans tous les domaines et sur tout le territoire.

CAP Atlantique peut structurer son action autour de la réalisation comme maître d'ouvrage, autour de l'accompagnement et de l'incitation (y compris financière) de la communication.

Il est essentiel de bien structurer l'organisation pour l'élaboration du PCET, de développer un plan d'actions partagé et d'entraîner la participation des acteurs aux actions définies.La démarche sera ainsi conduite sous la houlette d'un Comité de Pilotage. Elle comportera plusieurs étapes et s'appuiera sur des ateliers thématiques. Le Conseil de Développement serait également consulté.

Le montant des dépenses engagées pour la première année du PCET, à l'issue de son élaboration, (mars 2012-mars 2013) pourrait être de l'ordre de 50 000 € hors frais de poste, somme dans la continuité des dépenses annuelles des trois premières années du programme d'actions « Energie ».

VU la délibération n° 08.137 C du Conseil Communautaire du 30 octobre 2008 concernant la mise en place d'un programme d'actions « Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie » et d'un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME,

VU la délibération n° 11.030 BC du Bureau délibératif du 29 septembre 2011 concernant la reconduction du poste de chargé de mission énergie pour l'animation du PCET,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **CONFIRME** l'engagement de CAP Atlantique dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial,
- **DIT** que, au regard des résultats du Bilan Carbone®, ce Plan Climat Energie Territorial sera construit en élargissant la réflexion et la concertation à tous les acteurs et activités du territoire,
- **SOLLICITE** l'avis du Conseil de Développement sur le Plan Climat Energie Territorial.

Pour Extrait Conforme,
Le Président de CAP Atlantique

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique CAP ATLANTIQUE

Yves METAIREAU

Adopté à l'unanimité.

Affiché le : 28 NOV. 2011

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la publication le 28/11/2011
et de la réception en Sous-Préfecture le 30/11/2011

Photocopie certifiée conforme
à l'original
Le :
06 DEC. 2011

Liliane NASSIET
Attachée Territoriale

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

Date de décision: 17/11/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 30/11/2011

Numéro de l'acte : 09_11092CC

Identifiant unique de l'acte : 044-244400610-20111117-09_11092CC-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8 .6
Domaines de competences par themes
Environnement
divers

Date de la version de la classification : 22/06/2009

Nom du fichier : 11.092 CC.pdf (044-244400610-20111117-09_11092CC-DE-1-1_1.pdf)

Annexe 2 : Synthèse des entretiens, services de Cap Atlantique

Etat des lieux des actions climat-énergie en place pour Cap Atlantique - Janvier 2012

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	Adaptation	
Développement économique	Thibault Largy	05-janv-12	Etude développement filière éco-construction		
			Schéma d'Accueil des Entreprises visant la gestion durable des zones d'activités		Avoir des indicateurs PCET collant à la logique de court terme des entreprises
			Action CAP Energie entreprises menée avec l'Ugecap		Améliorer l'organisation
			Nouveau pôle équipement de la maison construit basse énergie		
			Adhésion au Blue Cluster et suivi de la filière bioénergies marines		
			Projet de Plan Habitat Entreprises		Réfléchir à la mobilité plus largement
Aménagement et foncier			Zones d'activités menées sur le référentiel AEU	Installation de corridors écologiques	
			Parking des Zones d'Activités mutualisés		
Habitat			OPAH énergie 2008-2011		Reconduite sous une autre forme (PLH) ?
			Foyer de jeunes travailleurs construits avec prise en compte des principes HQE		
			Programme Local de l'Habitat (en cours) vise la création de logements sociaux BBC		
Equipements sportifs			Création et aménagement de pistes cyclables, pédestres, équestres		
			Piscines : refonte d'Aquabaule, perspectives d'amélioration énergétique pour Piriac et Guérande		

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	**Adaptation**	
Services techniques	Michel Jatteau	09-janv-12	Ajustement des contrats d'énergie sur patrimoine Cap.		Eventuellement développement d'énergies renouvelables sur les sites (photovoltaïque à Livery) ?
			Piscine Aquabaule et autres équipements (équipement Nord territoire, Petit séminaire) : paramètre énergie à prévoir dès le départ		
Déchets			Projet de méthanisation à l'étude avec la SAUR		
Véhicules					Avoir des véhicules plus économiques ?

Eau et Assainissement	Stéphane Meunier	10-janv-12	STEP : procédé d'aération le moins énergivore installé sur toutes les installations créées depuis 2004 (fines bulles)		
			Régulation : le délégataire fait tout pour réduire ses coûts de fonctionnement, y compris l'énergie		
			Amélioration des process de traitement a fait augmenter les consommations d'énergie		
			Variateurs installés sur les aérateurs		
			Livery : Régulation de fréquence débit, bivitesse sur désodorisation		
			Lits plantés de roseaux sur petites installations		
			Pas de récupération d'énergie		

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	**Adaptation**	
Tourisme	Sophie Couvrand	12-janv-12	Démarche tourisme durable engagée depuis 2010 avec différents partenaires et 16 offices de tourisme. Objectif : développer un tourisme durable des 4 saisons.	OGS en cours sur les marais salants	Observatoire qualité de climat prévu / ensoleillement et pluviométrie

			Objectifs partagés avec les offices de tourisme : achats groupés de papier, valorisation des produits locaux, bourse d'échange de documents entre OT et prestataires		Offres vélo/rando à promouvoir
			Test de la mascotte développement durable TOD		Mise en avant des aires de covoiturage
			Enquête DD auprès des prestataires		Charte qualité pour les hébergeurs, loisirs, centres de congrès / tourisme d'affaires
			Carte gourmandises et terroirs valorisant les producteurs locaux		Formation des agents des OT pour communiquer sur le DD

Service	**Référents**	**Date RDV**			**Propositions**
			Atténuation	**Adaptation**	
Ressources et finances	Michel Ecorchard	09-janv-12	Dématérialisation des procédures : processus comptable, parapheur électronique		
			Optimisation du parc de copieurs : consommation d'énergie, paramètres de fonctionnement par défaut recto/verso, noir et blanc, impression différée		
			Outils mutualisés / service informatique entre 3 communes		
			Prévision d'un centre de données commun aux 3 communes : déplacement des serveurs actuels du bâtiment des Noelles.		
			Achats éco-responsables dès que possible		
			Etude des possibilités de télétravail		

Agriculture-Biodiversité	Yann Le Petit	12-janv-12	Diagnostic énergie exploitation laitière et valorisation	Espaces Agricoles Pérennes	
			Valorisation des circuits courts en restauration scolaire	Trame Verte et Bleue	

				Démarche bassin versant	
				Préservation et restauration des zones humides - Mesures Agro Environnementales, Natura 2000.	Réflexion sur l'usage de l'eau en agriculture en période sèche (eaux usées traitées)

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	**Adaptation**	
Qualité des milieux aquatiques	Maud Gendronneau	11-janv-12	Economies d'eau : détection des fuites, réduction de la pression, ,,, (sujet Eau potable > service Eau)	Gestion des ressources en eau potable : schéma départemental eau potable permet d'identifier les besoins et d'adapter les solutions	Etudier d'autres perspectives dans le cadre du contrat territorial avec l'Agence de l'eau (cf. diagnostics du CEP sur les bâtiments publics)
			Réutilisation des eaux usées traitées : en étude		Etudier la mise en place d'une politique globale de réutilisation des eaux pluviales ? (hyp envisagée dans le cadre du transfert de compétence EP)
				Réseau alerte conchylicole, paludiers / qualité de l'eau	
			Charte pour entretenir les espaces publics sans polluer : diminution de 80 à 100% des pesticides utilisés depuis 2005 au profit de techniques alternatives (+ souhait de ne pas valoriser les appareils consommateurs d'eau et d'énergie)	Pratiques espaces verts et DD : formation gestion différenciée, entretien de certains espaces par des moutons)	Pratiques espaces verts et DD : formation prévue fin 2012, incluant espèces résistantes…
				Plusieurs PLU incitent à limiter l'imperméabilisation des parcelles. Volet préservation des milieux aquatiques dans le SCOT.	Intégrer les différentes politiques publiques liées à l'impermébilisation par des approches par bassins versants

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	**Adaptation**	
Déchets		27-janv-12	Diminiution des OM tous les ans (8-10% sur 5 ans), report sur les recyclables.		
	Soizic Leygonie		Aujourd'hui 70% des OM en incinération, en 2013, objectif 80 %.		
			Evolution des consignes de tri en 2013-2015 : inclusion des emballages légers plastiques dans les recyclables		
			Tout-venant augmente en déchèteries		
			Augmentation du tonnage déchets verts 2011 due à la météo de fin d'année		
			Obligation de gestion de la matière organique (MO) pour les producteurs > 200 t/an à compter du 01/01/2012. La réglementation va par palliers jusqu'en 2016 et les producteurs > 10 t/an. Une filière de valorisation de la MO devrait pouvoir émerger (méthanisation). Cette MO pourrait alors diminuer le flux d'OM.		
			Circuits de collecte optimisés, optimiser plus semble difficile		
			Redevance spéciale difficile à mettre en place pour les pros. En cours sur les communes mais compliqué.		
			Prévention en cours depuis 2003 mais manque de valorisation des actions. Animations en GMS pendant la semaine de la réduction, composteurs, contrôle qualité sur le terrain, sensibilisations du jeune public, stands sur les marchés, les vide-greniers…		

Service	Référents	Date RDV			Propositions
			Atténuation	**Adaptation**	
Aménagement	Anne-Marie Ménagé	03-févr-12	Les Scot "Grenelle" vont s'imposer en 2016, avec deux axes prioritaires : trames vertes et bleues, consommation d'espace et d'énergie		Etablir des fiches techniques de lecture des opérations d'aménagement au regard des objectifs du PCET
			Le Scot reprend déjà ces deux cibles mais moins fortement que les futurs Scot en préparation		
			Logiciels d'évaluation des émissions de GES sur les opérations d'urbanisme en cours de finalisation : GES Scot, GES PLU, GES OpAm		

Annexe 2 : - Synthèse des réponses, questionnaire envoyé aux communes

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE AUX COMMUNES - PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Actions possibles par secteur d'activité ou thématique

Merci d'indiquer l'intérêt que vous portez aux actions qui pourraient être engagées dans le Plan Climat Energie Territorial ou votre avancée sur le thème en cochant les cases dédiées en face des actions

	Nombre de communes ayant répondu 9	Pertinent pour les compétences de votre structure ?			Pour le territoire, les habitants, les entreprises ?	
		oui	**non**	**déjà engagé**	**oui**	**non**
	Bâtiments					
1	Systématiser la construction neuve BBC pour tous types de bâtiments	6	1	4	6	1
2	Inciter à la construction passive sur quelques bâtiments	6			7	
3	Réaliser des diagnostics énergie des bâtiments communaux	5		7		
4	Réhabiliter progressivement tous les bâtiments de classe énergie inférieure à D	6		4		
5	Aider les particuliers à revenus moyens pour des travaux via une aide financière				4	4
6	Visites de chantiers de rénovation énergétique pour artisans et maîtres d'œuvre				5	2
7	Visites de chantiers pour particuliers				5	3
8	Développer la rénovation thermique des bâtiments vernaculaires	5	3		4	2
9	Construire un plan d'action et une animation métiers du bâtiment				5	3
10	Constituer une cellule de soutien à la rénovation des bâtiments publics	7	1			
11	Prioriser l'utilisation des énergies renouvelables pour les besoins de chaleur	6	1	5	8	
12	Réduire les consommations en énergie des bâtiments publics	6		5		
13	Limiter l'utilisation des climatisations	6		5	5	
14	Inciter aux économies d'énergies pour tous les publics	8		3	7	
	moyenne	4,621622				
	Eclairage					
15	Orienter les choix de luminaires vers des équipements économes	8		5		
16	Optimiser l'éclairage public en fonction des nécessités	8		4		
17	Adapter l'éclairage de Noël pour une réduction des consommations	6		7		
	moyenne	6,333333				
	Déplacements					
18	Identifier les besoins et flux de déplacements (étude mobilité)	4	1	6	8	
19	Renforcer le réseau de transports collectifs en fréquence de passages				4	4
20	Renforcer et promouvoir Lila à la demande				9	1
21	Mise en place d'un schéma directeur modes doux	5		6	7	
22	Améliorer les aménagements cyclables existants	4		6	6	
23	Mettre en place des pédibus pour les scolaires	4	2	2	2	1
24	Mettre en place un plan de déplacement d'entreprise ou d'administration	2	4		4	1
25	Développer le covoiturage	5		5	6	1
26	Optimiser les moyens de développement du télétravail	3	3	2	4	1
27	Organiser des formations à l'éco-conduite	7	1	2	4	2
28	Organiser des démonstrations de vélos électriques	3	6	1	4	2
29	Optimiser les tournées de livraison	3	6		6	3
	moyenne	3,76087				
	Urbanisme					
30	Rechercher une densification des zones construites	7		7		
31	Rechercher une mixité des fonctions des équipements	6		4		
32	Assister les maîtres d'ouvrage pour privilégier une AEU sur tous les projets	6	1	3		
33	Favoriser les solutions constructives économes	7	1	1		
34	Généraliser les zones 30 et zones de rencontres en centre bourg	5		6		
35	Mettre en œuvre une charte développement durable pour lez ZA				7	1
	moyenne	4,428571				
	Biens de consommation					
36	Informer des impacts énergie et effet de serre sur les produits	5	3	1	7	1
37	Introduction de critères carbone dans les marchés et appels d'offre	6	3			
38	Mutualisation des achats au niveau intercommunal	7		4		
39	Réduire les impressions papier	7		4	7	
	moyenne	4,583333				

		Pertinent pour les compétences de votre structure ?			Pour le territoire, les habitants, les entreprises ?	
		oui	**non**	**déjà engagé**	**oui**	**non**
Activités économiques tertiaires						
Optimiser l'éclairage professionnel					6	2
Optimiser l'utilisation des équipements électriques et électroniques					5	2
Optimiser l'utilisation des climatisations					4	2
Informer les PMI sur la thématique, les accompagner					4	2
Développer les diagnostics énergie des entreprises					5	2
	moyenne	3,4				
Industrie						
Développer l'éco-conception des produits					5	
Développer le recyclage des déchets de fabrication					6	
Réduire les émissions de gaz frigorigènes					5	
Optimiser les livraisons et les circuits logistiques					5	
	moyenne	5,25				
Production d'énergie						
Développer la production d'eau chaude solaire		6		2	6	
Développer l'utilisation du bois-énergie		4	2	2	5	1
Encadrer et développer le petit et moyen éolien		5	1	1	5	1
Développer les unités de méthanisation		3	3		5	1
	moyenne	3,117647				
Agriculture						
Transformer les pratiques agricoles pour un meilleur stockage de carbone					6	
Sélectionner les espèces résistantes à la sécheresse		6		2	5	
Optimiser les usages d'engrais azotés pour réduire les émissions de GES					5	
Former les agriculteurs à une conduite économe					5	2
Méthaniser les déchets agricoles					6	
Exonération de la taxe foncière pour surfaces agricoles biologiques					1	4
	moyenne	4,2				
Alimentation						
Modérer l'alimentation à base de viande		2	2	1	2	3
Promouvoir les produits de saison et de proximité		6		3	6	1
Repas circuits courts dans les cantines		5		3	6	1
	moyenne	3,153846				
Déchets						
Prévenir la production de déchets domestiques					6	
Développer le recyclage des déchets ménagers					7	
Informer les entreprises et les accompagner dans la réduction des déchets					7	
Développer la méthanisation des déchets					6	
	moyenne	6,5				
Adaptation						
Développer les protections solaires sur les surfaces vitrées		5	2	2	3	2
Gérer l'eau en prévision des sécheresses		5		3	6	
Mise en place d'un observatoire du climat local et des risques naturels		2	4		4	2
	moyenne	3,333333				
Education, communication						
Développer un programme de lutte contre la précarité énergétique		6	1	1	7	
Soutenir la formation des professionnels du bâtiment à l'éco-rénovation					5	2
Communiquer régulièrement sur les actions énergie-climat		7	1	1	5	
Elaborer un guide du plan climat					6	1
Organiser des conférences « Rendez-vous écocitoyens »		5	3	1	7	2
	moyenne	3,588235				
Méthodes et politiques publiques						
Généraliser la pratique du coût global		6	1	1		
Soutenir les investissements individuels pauvres en énergie/carbone		3	3		5	1
	moyenne	2,857143				
Tourisme						
Développer et valoriser une offre tourisme zéro carbone sur le territoire					4	1
Développer des itinéraires sans voiture pour les touristes		4		4	6	
Formation/information des acteurs locaux du tourisme		6	1	1	6	
Soutenir la labellisation environnement des établissements touristiques		8		1	5	1
	moyenne	3,692308				
	TOTAL	**332,1279**	**61**	**138**	**344**	**69**
	Questions ouverte	51	51	51	64	64
Nombre de communes ayant répondu **9**	Taux réponses	72,4%	13,3%	30,1%	59,7%	12,0%

Annexe 3 : Synthèse des ateliers de planification

Résultats de la classification des actions PCET suite aux ateliers

Cible :

- Territoire
- Communes / CAP

- 1er train d'actions à mise en place rapide
- 2eme train d'actions de moyen terme
- actions à envisager plus tard

Résultats des premiers ateliers de planification

Pour chaque action, les participants étaient amenés à donner une importance fabile moyenne ou forte. Chaque vote est multiplié par son coefficient, 1 pour faible, 2 pour moyenne et 3 pour forte. Le cumul des voix donne la note finale.

Résultats des deuxièmes ateliers de planification

Communication

	Importance								Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
	1 = faible		*2 = moyenne*		*3 = forte*		*TOTAL*					
Sensibilisations/informations du public, scolaires : communication....	0	0	0	0	11	33	**33**		++	o	-	+
Sensibilisations/informations des agents : formations en communes	2	2	5	10	3	9	**21**		o	+	+	++

Bâtiment

	Importance									Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
	1 = faible		*2 = moyenne*		*3 = forte*		*TOTAL*						
Développer une filière éco-rénovation sur le territoire dont formation des professionnels	0	0	0	0	11	33	**33**			++	- -	?	-
Optimisation de la gestion énergétique des bâtiments publics : conditions énergétiques d'utilisation des locaux de la collectivité (tarifs forfaitaires)	0	0	0	0	11	33	**33**	CEP		+	+	++	+
Promouvoir l'architecture bioclimatique, les protections solaires...limiter l'installation de climatisations dans le neuf	0	0	0	0	11	33	**33**			+	-	+	+
Diagnostics énergétiques de tous les bâtiments publics	0	0	1	2	10	30	**32**	CEP	Déjà en cours				
Réduire les consommations des bâtiments publics énergivores	0	0	1	2	10	30	**32**	CEP					
Optimiser l'éclairage public en fonction des nécessités	0	0	1	2	10	30	**32**			+	-	o	-
Subvention de Cap aux particuliers en complément des aides existantes (modestes et moyens) sous conditions label pros	0	0	3	6	8	24	**30**			+	?	-	o
Lutte contre la précarité énergétique : identifier les ménages les plus en difficulté et proposer des financements et accompagnements spécifiques	0	0	3	6	8	24	**30**			++	-	+	-
Fonds de concours à la rénovation énergétique des bâtiments communaux	0	0	6	12	5	15	**27**			+	o	-	+
Systématiser les récupérations d'eau de pluie dans le neuf et dès que possible en rénovation.	2	2	5	10	4	12	**24**			o	-	-	-
Promouvoir les toitures végétalisées	3	3	6	12	2	6	**21**			o	-	+	-
Visites de maisons performantes, balades thermiques	3	3	8	16	0	0	**19**			o	+	+	++
Développer la rénovation énergétique du bâti ancien (<1940) dans le respect du patrimoine architectural	7	7	1	2	1	3	**12**			-	-	-	-

Energies renouvelables	Importance										
	1 = faible		*2 = moyenne*		*3 = forte*		*TOTAL*	Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
Recensement de la ressource locale et du potentiel	0	0	0	0	11	33	**33**	++	+	+ -	+
Soutenir le développement d'unités de méthanisation	0	0	0	0	11	33	**33**	++	--	-	--
Prioriser l'utilisation des EnR pour les besoins de chaleur et d'eau chaude	0	0	0	0	11	33	**33**	++	-	?	-
Promouvoir les énergies renouvelables hors zones protégées (ombrières, parkings, toits tertiaires et commerciaux…)	0	0	1	2	10	30	**32**	++	-	+	-
Développer une filière bois-énergie locale	0	0	5	10	6	18	**28**	++	-	?	-
Développer l'intégration des énergies renouvelables dans les AMVAP	4	4	5	10	3	9	**23**	+	-	+	-
Encadrer et développer le petit éolien individuel	2	2	6	12	2	6	**20**	+	-	+	-
Promouvoir la cogénération	4	4	5	10	2	6	**20**	+	-	-	-
Développer les réseaux de chaleur bois	7	7	2	4	2	6	**17**	-	-	-	-
Micro-centrales hydroélectriques en sortie de STEP	7	7	4	8	0	0	**15**	--	-	-	-

Mobilité	Importance										
	1 = faible		*2 = moyenne*		*3 = forte*		*TOTAL*	Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
Développer le covoiturage (yc auto stop participatif)	0	0	0	0	14	42	**42**	++	+/-	++	++
Développer une offre sans voiture pour le tourisme	0	0	0	0	14	42	**42**	++	--	?	-
Restriction d'accès à certaines zones denses (Trafic limité, P Relais)	0	0	2	4	12	36	**40**	++	-	-	-
Opération d'accompagnement individuel de citoyens volontaires dans l'organisation de leurs déplacements domicile-travail pour diminuer les GES (familles tests) + valorisation / communication	0	0	6	12	8	24	**36**	-	-	?	-
Augmenter l'efficacité du rail sur la presqu'île	0	0	6	12	8	24	**36**	+	--	-	-
Réduire les vitesses dans les zones denses / partagées	1	1	4	8	9	27	**36**	++	o	-	o
Développer les plans de déplacements entreprises PDE / PD Administration	0	0	7	14	7	21	**35**	++	+	+	+
Soutenir les déplacements actifs doux : déplacements domicile-travail et déplacements des agents sur la commune (douches ! P Vélos)	1	1	5	10	8	24	**35**	++	-	o	+
Soutenir les déplacements actifs doux : déplacements scolaires (restriction stationnement)	1	1	6	12	7	21	**34**	++	-	o	o
Assurer la complémentarité/l'articulation du transport à la demande avec les autres possibilités	0	0	9	18	5	15	**33**	+			
Développer l'usage de véhicules sobres	3	3	7	14	4	12	**29**	+	-	-	-
Optimiser les transports de marchandises, améliorer la logistique du dernier kilomètre	1	1	11	22	2	6	**29**	+	--	-	-
Former à l'éco-conduite	4	4	6	12	4	12	**28**	+	+	o	+
Développer les commerçants et services mobiles	3	3	9	18	2	6	**27**	+	-	?	o
Développer l'éco-mobilité avec les établissements recevant du public	5	5	6	12	3	9	**26**	+	-	+	+
Favoriser la voiture partagée	5	5	7	14	2	6	**25**	+	-	-	-
Développer les réunions à distance	8	8	3	6	3	9	**23**	+	+	+	+
Développer des achats groupés ou aidés de vélos électriques	9	9	2	4	3	9	**22**	-	+	-	+
Développer le télétravail pour réduire les déplacements	11	11	3	6	0	0	**17**	+	-	+	+

Urbanisme / Aménagement	Importance													
	1 = faible		2 = moyenne		3 = forte		TOTAL				Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
Rechercher une mixité des fonctions des équipements, rapprocher habitants et activités pour favoriser les déplacements de proximité	0	0	0	0	14	42	**42**			Déjà inscrit dans le guide des PLU				
Intégrer les risques inondation, les eaux de surface dans la conception de l'aménagement	0	0	0	0	14	42	**42**							
Développer les formations des communes à l'urbanisme durable	0	0	1	2	13	39	**41**				++	++	+	+
Inciter à une meilleure densité urbaine	0	0	3	6	11	33	**39**			Idem				
Analyser la vulnérabilité du territoire face au changement climatique (thématiques principales : eau, littoral, urbanisme)	0	0	3	6	11	33	**39**				++	+	+ (si 5000 €)	o
Promouvoir les espaces verts en milieu urbain (tampons climatiques)	0	0	3	6	11	33	**39**				++	-	+	-
Connecter les espaces verts des aménagements à la Trame Verte et Bleue	0	0	4	8	10	30	**38**			Déjà inscrit dans le guide des PLU				
S'inspirer d'éco-quartiers/éco-hameaux pour les futurs aménagements neufs	0	0	5	10	9	27	**37**							
Adapter le choix des essences végétales aux variations de températures et de saisonnalité, y compris paramètre allergisant des espèces	0	0	5	10	9	27	**37**				++	-	+	-
Réseaux de chaleur : études pour rénovation / construire en neuf avec des réseaux centraux d'énergie (solaire, biomasse…)	4	4	6	12	4	12	**28**				+	-	-	-

Activités économiques	Importance													
	1 = faible		2 = moyenne		3 = forte		TOTAL				Pertinence	Simplicité	Coût	Délai
Développer une filière éco-rénovation des bâtiments et créer un pôle dédié	0	0	2	4	6	18	**22**			cf action bat	++	- -	?	-
Développer les circuits courts	0	0	0	0	7	21	**21**			en cours	+	+	+	+
Optimiser les transports de marchandises vers des transports plus économes	0	0	1	2	6	18	**20**				+	--	-	-
Structurer, soutenir et promouvoir une production et une consommation locales et responsables	0	0	1	2	6	18	**20**				+	o	+	+
Limiter les besoins d'intrants, optimiser les usages d'engrais	0	0	2	4	5	15	**19**				+	-	+	-
Optimiser la gestion de l'eau par rapport au changement climatique	0	0	2	4	5	15	**19**				++	o	-	-
Développer les pratiques de conservation des sols	0	0	2	4	5	15	**19**				+	-	-	-
Intégrer les enjeux énergie climat dans les enseignements des établissements de formation	1	1	3	6	4	12	**19**				+	o	o	-
Accompagner les entreprises locales dans la réduction de la facture énergétique (formations)	0	0	5	10	3	9	**19**				+	o	-	+
Encourager la création de ressourcerie/recyclerie pour favoriser l'activité de réemploi	0	0	5	10	3	9	**19**				+	o	-	-
Optimiser l'éclairage professionnel	1	1	1	2	5	15	**18**				+	-	o	o
Développer et valoriser une offre touristique "zéro carbone"	2	2	2	4	4	12	**18**				++	-	-	-
Sensibiliser et accompagner les acteurs du tourisme dans l'intégration de critères "énergie-climat"	1	1	2	4	4	12	**17**				+	o	o	+
Limiter l'utilisation des climatisations	0	0	7	14	1	3	**17**				+	-	o	-
Diminuer les consommations d'énergie : exploitation et engins agricoles	1	1	3	6	3	9	**16**				+	o	+	-
Sensibiliser les artisans et commerçants aux économies d'énergie	1	1	4	8	2	6	**15**				+	+	o	+
Développer la méthanisation partenariale	1	1	4	8	2	6	**15**				+	-	-	-

Consommation Déchets	Importance													
	1 = faible		*2 = moyenne*		*3 = forte*		*TOTAL*				**Pertinence**	**Simplicité**	**Coût**	**Délai**
Intégrer les émissions de gaz à effet de serre dans les cahiers des charges des commandes publiques	0	0	1	2	3	9	**11**				+	+	+	+
Développer la gestion des déchets in situ : compostage dans les établissements producteurs de déchets organiques	0	0	1	2	3	9	**11**				+	-	-	-
Informer des impacts énergie-climat sur les produits de consommation	0	0	2	4	2	6	**10**				+	-	+	-
Favoriser l'achat de produits de saison	0	0	2	4	2	6	**10**				+	-	+	+
Accompagner les entreprises dans leur gestion des déchets	0	0	2	4	2	6	**10**				+	-	-	+
Mieux consommer l'eau dans les communes et les équipements publics	0	0	2	4	2	6	**10**			CEP	+	+	+	+
Développer la méthanisation des déchets organiques	0	0	3	6	1	3	**9**				++	-	-	-
Favoriser l'achat de produits locaux	2	2	0	0	2	6	**8**				+	-	+	+
Poursuivre et amplifier les actions de réduction des déchets	0	0	2	4	1	3	**7**				++	-	o	+
Choisir des espèces de végétaux permettant de produire moins de déchets verts	1	1	3	6	0	0	**7**				+	+	+	+
Consommer des énergies vertes dans les communes et pour CAP Atlantique	2	2	2	4	0	0	**6**				+	-	-	-
Accompagner les petits magasins et commerces de proximité pour favoriser la consommation de faible distance	3	3	1	2	0	0	**5**				o	-	o	-